



LE BULLETIN MUNICIPAL

N°46 - JUILLET 2014

PAGE
2

11 juillet :
Argentré fête l'été



PAGE
20

La bibliothèque a
fêté ses 10 ans



PAGE
34

Un été
au plan d'eau



www.argentre.fr



11 JUILLET ARGENTRÉ FÊTE L'ÉTÉ

Place de l'église :

Restauration et buvette durant toute la soirée

20h : Mickaël Gasche Trio

Ambiance jazzy

21h30 : Orchestre Inédit

Bal : Musette, variétés, musiques actuelles...

avec un « flash mob » du service jeunesse

23h : Retraite aux flambeaux en direction du plan d'eau

Plan d'eau :

23h30 : Feu d'artifice



6 SEPTEMBRE - AU COMPLEXE SPORTIF ASSOCIATIONS EN FÊTE ET VIRADES DE L'ESPOIR

Cette année, « Associations en fête » aura lieu le samedi 6 septembre, de 14h à 17h, au complexe sportif. Comme tous les ans, ce forum des associations argentréennes permet aux habitants de découvrir le dynamisme du tissu associatif local et aux personnes intéressées de s'inscrire aux différentes activités proposées. Seront

présentes les sections de l'US Argentré, l'association des Familles rurales ou le comité de jumelage...

Nouveauté cette année, les virades de l'espoir s'invitent à la fête. Depuis 2010, en effet, l'amicale des sapeurs pompiers d'Argentré a pris l'habitude de récolter des fonds pour la lutte contre la mucoviscidose. Des animations seront donc proposées en parallèle des stands des associations :

- L'espace restauration sera ouvert à partir de 12h30 et durant tout l'après-midi. Il proposera des assiettes de saucisses frites, des boissons et des crêpes. L'idée est d'ailleurs d'établir un record du nombre de crêpes



faites et vendues.

- Des promenades en calèche
- Des jeux pour enfants
- Et, surtout, le « challenge des associations ».

Quel que soit votre âge, rendez-vous dans les stands des associations présentes sur le forum pour cumuler des points (en participant à des épreuves sportives

ou en répondant à des questions relatives à la vie associative) et ainsi remporter des lots. Le meilleur aura même sa photo dans le calendrier des pompiers 2015.

Objectif : battre les 1 362 € reversés aux virades de l'espoir l'année dernière.

Les années passées, cette manifestation se tenait derrière la mairie à l'occasion de la journée nationale (dernier week-end de septembre). Cette année, l'amicale des pompiers a souhaité s'associer au forum organisé par la mairie.

ÉDITORIAL

Une nouvelle équipe très motivée pour Argentré

Depuis mars dernier, nous sommes 23 conseillers municipaux (contre 19 auparavant du fait du franchissement du seuil des 2 500 habitants). 12 hommes et 11 femmes constituent cette nouvelle équipe dont 10 faisaient déjà partie du précédent conseil municipal. Très vite, chacun a pris sa place avec beaucoup de motivation et, tous ensemble, nous nous attacherons à faire progresser notre commune au bénéfice de la population.

À la rentrée scolaire de septembre, notre jeunesse disposera du nouvel équipement en cours de finition près des écoles et du plan d'eau. C'est ainsi que tout ce qui concerne notre jeune population sera regroupé sur un même site : les 3 écoles, la restauration scolaire, l'accueil de loisirs et périscolaire. Les longs déplacements n'existant plus, cela apportera plus de confort au moment des repas du midi et permettra de consacrer plus de temps à l'accueil de loisirs, notamment dans le cadre des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires), le soir après l'école. C'est un réel progrès qui, outre l'intérêt évident pour les enfants, permettra aux différents intervenants de travailler dans de bonnes conditions. Concernant la salle festive, l'Escapade, elle ne sera terminée que quelques semaines plus tard, pour être opérationnelle en tout début d'année prochaine. Cette nouvelle salle permettra de proposer une offre culturelle qui pourrait se positionner dans le programme culturel de Laval Agglomération.

Dans le bulletin municipal de décembre dernier, je vous faisais part de nos préoccupations de « rajeunissement » de notre population, avec la nécessité de « proposer une offre de terrains constructibles correspondant aux aspirations des jeunes ménages ». Dans ce sens, nous avons finalisé un futur lotissement (« Les Vignes », à l'arrière du lotissement des Cardinières) présentant toutes les caractéristiques d'attractivité pour les jeunes ménages. (voir plan page 5).



Concernant le « fameux » Parc de Développement Économique Laval Mayenne (PDELM), dont on parle depuis juin 2006, le comité syndical vient d'être renouvelé avec un nouveau président, Yannick Borde (conseiller général, maire de Saint-Berthevin et vice-président de Laval Agglomération en charge des affaires économiques). Sans remettre en cause le PDELM, de nouvelles orientations vont être discutées pour pouvoir avancer plus rapidement tout en minorant les coûts prévisionnels... Cela reste à finaliser pour pouvoir être plus clair sur le sujet. Il faudra attendre la fin d'année... Restons optimistes.

Par ailleurs, la directrice de l'école « Les Dauphins », Annabelle Malassenet nous quitte pour une autre direction d'école lavalloise. Durant les onze années passées à Argentré, Annabelle Malassenet aura su être une interlocutrice de qualité avec laquelle nous avons eu plaisir à travailler. Je la remercie pour tout ce qu'elle a apporté au bénéfice des enfants et lui souhaite toute la réussite pour sa nouvelle direction.

Enfin, je voulais rendre hommage à Jean-Pierre Maillet qui nous a quittés en janvier dernier. Durant de nombreuses années, à la tête de l'association Argentré Animation (AAA), il aura contribué à l'animation de la commune avec des spectacles « sons et lumières » de grande qualité qui restent dans nos mémoires. C'était un énorme investissement. En 2012, il a participé à lancer « Argentré fête l'été ». Il fut alors d'un précieux secours avec des conseils très pertinents.

Outre ses talents dans le domaine du spectacle, j'appréciais beaucoup l'homme, atypique certes mais tellement attachant.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de passer un excellent été. C'est le moment propice pour se changer les idées... Profitons-en !

Le Maire,
Christian LEFORT
christian.lefort@argentre.fr

Argentré fête l'été	02
Éditorial	03
DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES	
Extraits des délibérations.....	04-05
LES ÉCHOS DES COMMISSIONS	
Budget	06
Les commissions	07
Les projets et chantiers en cours	08
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)	09
Tarifs et règlements des salles	10
SERVICE JEUNESSE	11-12
VIE SCOLAIRE	
École St Cyr - Ste Julitte	13
École maternelle publique Les Dauphins	14
École élémentaire publique J.-Y. Cousteau	15
Amicale laïque des écoles publiques.....	16
APEL	16
LES DOSSIERS	
Les argentréens autour du monde	17
État civil : Envie de retrouver vos racines ?	18
Démarches administratives : vos papiers !	19
VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	
Bibliothèque municipale.....	20
École de musique Maurice Ravel.....	21
Rêves d'étoiles.....	21
Jumelage	22
Familles Rurales	23
Les 8 Scaroles.....	24
Comice agricole	24
Paroisse.....	24
ADMR.....	25
Club des aînés de la vallée de la Jouanne.....	25
Don du sang.....	26
Les Babies	26
VIE SPORTIVE	
US argentré	27
Section Badminton	27
Section BMX.....	28
Section Pétanque	29
Section Cyclisme	29
Section Foot.....	30
Section Tennis	30
Section Randonnée Pédestre	31
Section Volley.....	31
INFORMATIONS DIVERSES	
Un nouveau restaurant.....	32
Le devenir des salles municipales.....	32
Axes Usinage.....	33
Innowatt	33
État-Civil	33
Calendrier Des Fêtes	33
Yacine vous régale.....	34
Baignade au plan d'eau	34
Déchetterie	34
Les TAP des boucles de la Mayenne	35
Arthéa : Embouteillage et Figurines	36

MAJORATION TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE/ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS

Un formulaire d'inscription papier a été mis en place à compter du 16 septembre 2013 pour l'inscription des enfants au repas, TAP et accueil périscolaire. Malgré des rappels collectifs et individuels, les agents constatent chaque jour une différence entre le nombre d'inscrits et de présents sur le temps du repas et de l'accueil périscolaire. Ces différences désorganisant les services, il a été décidé d'appliquer une majoration de 50% au prix des services en cas de non-réservation et de facturer au tarif en vigueur l'absence à l'un des services réservés.

MAISON MÉDICALE

Dans le cadre de l'opération « Pôle Santé Argentré-Bonchamp », la commune se porte acquéreur des murs de la Maison santé actuelle, pour un prix de 270 000 €. À compter du 1^{er} janvier 2014, le loyer est calculé sur la base de 7 € TTC le m².

AIDE FINANCIÈRE À LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE SOCIO-CULTUREL

La commission d'action sociale et le conseil d'administration de la CAF ont émis un avis favorable fin septembre 2013, à notre demande de soutien financier à hauteur de 12,69% du coût de la construction des équipements périscolaires d'accueil et de restauration.

AFFECTATION SOLDE SUBVENTION À CARACTÈRE HUMANITAIRE

Le conseil a décidé d'affecter le solde de l'enveloppe 2013 des subventions à caractère humanitaire au Secours Catholique pour 250 €, au soutien à un stage au Japon pour 100 € et à l'UNICEF pour leur action aux Philippines pour 290 €.

VENTE ANCIENNE MAIRIE

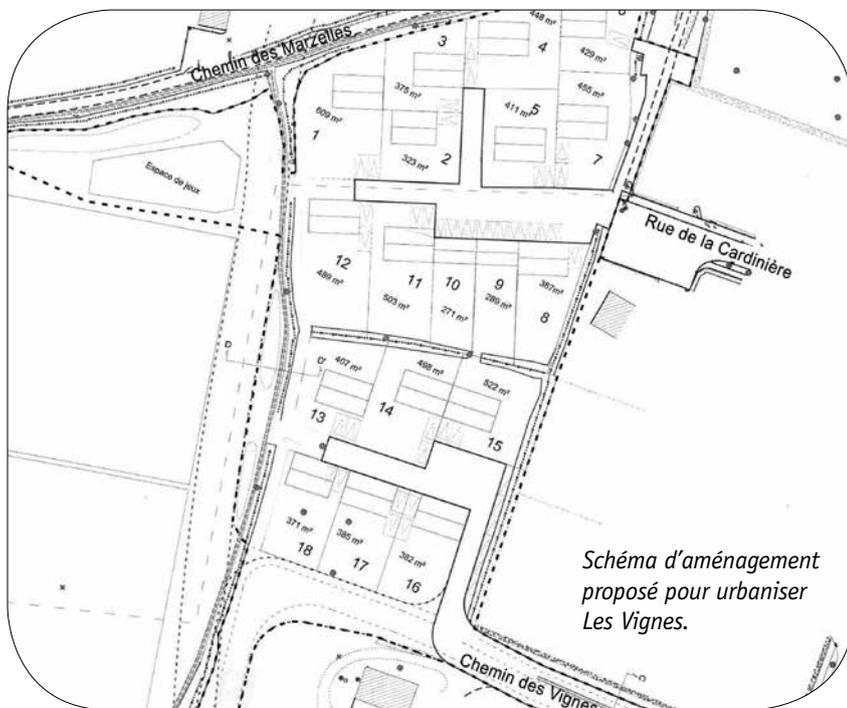
Madame Bertron a fait part au conseil municipal de son projet de restaurant et, dans ce cadre, a proposé de racheter les locaux de l'ancienne mairie. S'étant à plusieurs reprises interrogée sur le devenir de ces locaux vétustes lors de la mise en service du nouveau centre périscolaire, la municipalité a accepté la proposition de M^{me} Bertron au prix de 90 000 € net vendeur.

VENTE COMMERCE 22, PLACE DE L'ÉGLISE

Madame Leclerc, esthéticienne depuis le 1^{er} septembre 2011, a sollicité la

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> DE NOVEMBRE À MAI 2014



municipalité pour l'acquisition des locaux qu'elle occupe. Le prix a été fixé à 60 000 € net vendeur pour une surface de 64,32 m², sachant que M^{me} Leclerc a financé les travaux de second œuvre dans ce local.

VENTE LOCAL COMMERCIAL – CABINET VÉTÉRINAIRE

Les Docteurs Stoquart, Ihadadene et Hakimi de la Clinique vétérinaire de Vaiges ont repris l'activité de Monsieur Renault sur la commune. Pour exercer dans de bonnes conditions, ils ont acquis une trame d'environ 71 m² dans les locaux rue de Beausoleil au prix H.T. de 50 500 € net vendeur.

LOTISSEMENT DES COPRINS

Un plateau surélevé avec tourne à gauche a été créé sur la RD 32 dans le cadre de la viabilisation de la première tranche du lotissement des Coprins. Réalisé sur une route départementale, une convention a été signée avec le Conseil Général fixant les conditions d'entretien, de gestion et de domanialité de l'aménagement. Par ailleurs, pour la réalisation de la deuxième tranche, un accord a été trouvé avec les consorts Durand-Meignan pour acquérir la parcelle AD0030 sur la base de 5,25 € le m². Pour financer les travaux de viabilisation, la municipalité a contracté un crédit relais de 400 000 €

après du Crédit Mutuel pour une durée de 2 ans au taux fixe de 1,92%.

RÉALISATION D'UN EMPRUNT DE 1 200 000 €

Un nouvel emprunt de 1 200 000 € a été contracté pour financer partiellement le complexe socio-culturel (700 K €), la restructuration urbaine rue Beausoleil (300 K €) et la maison médicale (200 K €). Durée : 25 ans au taux révisable du livret A +1 point.

DOTATIONS D'ÉQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX

Afin de financer pour partie les travaux suivants, des demandes de participation au titre de la D.E.T.R. ont été faites. Travaux pour répondre à la loi Handicap (montant total des travaux : 21 000 € HT pour 2014). Travaux pour arrêter l'eau, suite aux intempéries importantes du 24 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2014 (coût estimé des travaux de terrassements, découpes d'enrobé, curages de fossés et créations de talus : 25 000 €). Réhabilitation du complexe sportif (coût des travaux d'isolation thermique intérieure de la salle multisports et changement des menuiseries métalliques : 116 265 €)

ADHÉSION - SYNERGIES

La commune adhère à l'association Synergies qui propose aux particuliers, scolaires, entreprises, agriculteurs et collectivités, des outils pour devenir acteurs du développement durable de leur territoire. Elle propose aussi de valoriser les expériences innovantes des communes et d'échanger sur les pratiques en matière d'aménagement durable du territoire.

URBANISATION DES VIGNES (SECTEUR DES CARDINIÈRES)

Le conseil municipal a validé le schéma d'aménagement proposé par l'agence Architour pour urbaniser Les Vignes. Dans le cadre de son Plan Local de l'Habitat, Laval Agglomération finance 50% des études concernant ces projets d'urbanisation à l'intérieur des bourgs.

SUCCESSION M. LEROY ROGER

L'Étude de Maître Collet d'Argentré a fait savoir à la commune, que M. LEROY Roger l'a institué légataire des biens dépendant de sa succession. Le conseil accepte ce legs.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition restent inchangés, soit 46,12% pour le foncier non bâti, 27,65% pour le foncier bâti et 18,10% pour la taxe d'habitation.

INDEMNITÉS DU MAIRE, ADJOINTS, DÉLÉGUÉS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les indemnités mensuelles versées aux différents membres du conseil municipal sont déterminées conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour la commune d'Argentré, elles ne peuvent excéder 1 879,83 € pour le maire et 721,33 € pour les adjoints.

Le conseil municipal a décidé d'arrêter les indemnités mensuelles brutes versées au maire à 1 322,91 € et à 604,43 € pour les adjoints et le conseiller délégué. Les conseillers percevront trimestriellement un forfait de 100 €.





BUDGET MAÎTRISE BUDGÉTAIRE ET INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

/ MARIE-ODILE ROUXEL marieodile.rouxel@argentre.fr

Fin février 2014, l'ancien conseil municipal a voté le budget primitif de la commune. (2 450 k€)

Préparé en amont par les différentes commissions, il est le reflet de la politique de la commune en matière d'investissement et de développement. Comme nous l'indiquent les tableaux ci-après, plus de 80% du montant total des investissements, programmés en 2014, concernent la nouvelle salle festive « l'Escapade » et le complexe périscolaire ainsi que les dernières phases de restructuration de la rue Beausoleil et le développement de la maison médicale. Ces dépenses sont, en grande partie, payées grâce au recours à des emprunts (1 200 K€ sur 25 ans au taux du livret A + 1 point) et à des subventions. Le suivi des dossiers de subventions est très important et permet de réaliser des opérations telles que le développement de la maison médicale à moindre coût (50% du projet est financé par des subventions et aides). En parallèle, une attention toute particulière à l'ensemble des dépenses est apportée. Chaque adjoint veille à la maîtrise de l'ensemble du budget qui lui est alloué, l'objectif étant de ne pas dépasser l'enveloppe

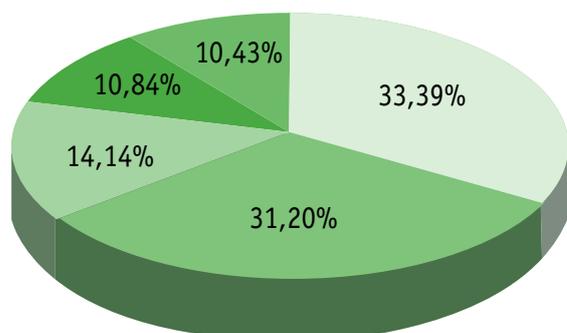
qui lui est attribuée. De même, les membres de la commission finances-administration générale se réunissent régulièrement pour faire un point sur l'état des finances de la commune et apportent des idées d'économie pour les charges de fonctionnement, tout en maintenant la même qualité des services à la population.

Pour préparer le budget primitif 2014 il a fallu tenir compte du montant des recettes attendues (recettes, impôts locaux, dotations de l'État et de Laval Agglomération) qui est en stagnation par rapport à 2013. Cela oblige à une maîtrise importante des dépenses, sachant que cette année, les charges financières seront plus importantes du fait des emprunts. Cependant la volonté de la municipalité étant de ne pas grever davantage le budget des foyers argentréens, le taux communal des impôts locaux est resté inchangé. Enfin, du budget primitif, il ressort un excédent brut de fonctionnement de 500 K€ qui permettra cette année à la commune de rembourser ses emprunts et de garder une réserve pour autofinancer les autres investissements.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES

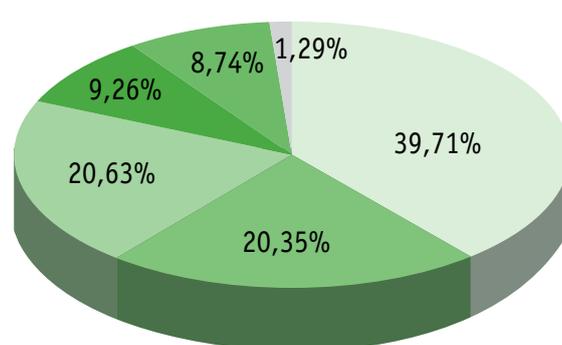
- Salle polyvalente et équipements périscolaires : 2 869k€
- Restructuration rue de Beausoleil : 355k€
- Maison médicale : 243k€
- Voirie (entretien chemins et routes) : 210k€
- Réhabilitation du complexe sportif : 154k€
- Acquisition divers matériels : 67k€
- Effacement rue des sports : 64k€
- Plan Local d'Urbanisme : 37k€
- Mise en accessibilité : 31k€
- Viabilisation lotissement : 17k€
- Aménagement du Plan d'eau : 10k€
- Matériel écoles publiques : 5k€
- Création d'un verger conservatoire : 5k€
- Matériel école privée : 4k€
- Achats de livres (bibliothèque) : 3k€
- Autres investissements : 87k€

Recettes de fonctionnement : 2 456 414 €



■ Impôts locaux
■ Dotations de l'État
■ Contributions Laval Agglo
■ Autres recettes
■ Cotisations, services et ventes diverses

Dépenses de fonctionnement : 2 456 414 €



■ Frais de personnel
■ Annuité des emprunts
■ Charges générales
■ Autres charges
■ Excédent pour investissement
■ Dépenses diverses



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

US Argentré : 10 000 €
US Argentré complément animateur sportif : 9 600 €
École Cousteau - Ass. sportive et culturelle : 8 806 €
École Les Dauphins - Ass. sportive et culturelle : 3 986 €
ADMR - Aide à domicile en milieu rural : 3 938 €
ARTHEA - Atelier théâtre : 3 000 €
Comité de jumelage : 2 690 €
École Cousteau - Classe de

découverte Paimpol : 1 045 €
Capucine - Halte garderie Bonchamp : 1 004 €
SPA : 824 €
AMF 53 : 741 €
Synergie : 500 €
ADMR : 460 €
Familles rurales : 420 €
Les 8 Scaroles : 400 €
Club des aînés de la vallée de la Jouanne : 350 €
FDGDON - Féd. Dép. Group.
Protection des cultures : 294 €
UDAF de la Mayenne : 290 €

AFCCRE : 252 €
Les Babies : 250 €
Fanfare Argentré : 230 €
CAUE de la Mayenne : 183 €
La Maison de l'Europe en Mayenne : 60 €
Ass. communes traversées par la LGV : 50 €
Société pomologique : 150 €
Actions humanitaires : 750 €
Autres subventions non affectées : 2 727 €
TOTAUX 53 000 €

URBANISME ET GRANDS PROJETS

Alain Marsollier

Christian Lefort, Olivier Bénard, Noël Georges dit Soudril, Fabrice Paumard, Marie-Odile Rouxel, Sophie Sabin, Sylvie Druet, Dimitri Faure, Vincent Frau, Yolande Goulay Nathalie Verhaque, Marianne Viaud

JEUNESSE ET RESTAURATION SCOLAIRE

Sophie Sabin

Christian Lefort, Olivier Bénard, Marie-Odile Rouxel, Virginie Bernez, Christine Garry, Dimitri Faure, Marie-Hélène Réauté, Odile Fiancette, Nathalie Verhaque

VIE ASSOCIATIVE (SPORTS ET CULTURE) ET SOCIALE - COMMUNICATION

Olivier Bénard

Christian Lefort, Sophie Sabin, Sylvie Druet, Yolande Goulay, Dimitri Faure, Marie-Hélène Réauté, Odile Fiancette, Antoine Rivière, Christine Garry, Philippe Taburet, Monique Gouget

FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Marie-Odile Rouxel

Christian Lefort, Olivier Bénard, Alain Marsollier, Sophie Sabin, Bertrand Brehin, Antoine Rivière, Vincent Frau, Marianne Viaud, Serge Paris

PATRIMOINE IMMOBILIER

Fabrice Paumard

Christian Lefort, Marie-Odile Rouxel, Vincent Frau, Serge Paris, Steven Mottier, Philippe Taburet

VOIRIE, ENVIRONNEMENT ET RÉSEAUX

Noël Georges dit Soudril

Christian Lefort, Alain Marsollier, Virginie Bernez, Monique Gouget, Bertrand Brehin, Steven Mottier, Odile Fiancette, Serge Paris

CONSEIL MUNICIPAL LES COMMISSIONS

COMMISSIONS LAVAL AGGLOMÉRATION

Économie, emploi, cohésion sociale
Antoine Rivière

Innovation (nouvelles technologies), enseignement supérieur
Dimitri Faure

Finances, ressources humaines, administration générale, foncier, affaires juridiques
Marie-Odile Rouxel

Loisirs (sports, culture, tourisme)
Olivier Bénard, Marianne Viaud, Christian Lefort

Aménagement (infrastructures), transports
Vincent Frau, Alain Marsollier

Habitat
Fabrice Paumard

Environnement, collecte des déchets
Noël Georges dit Soudril, Nathalie Verhaque

DÉLÉGUÉS STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Comité National d'Action Sociale
Marie Odile Rouxel, Marianne Viaud

Comité de gestion du Plan d'eau
Olivier Bénard, Sophie Sabin, Bertrand Brehin, Noël Georges dit Soudril, Dimitri Faure, Philippe Taburet, Fabrice Paumard, Christine Garry, Marie Odile Rouxel

Comité de jumelage
Olivier Bénard, Antoine Rivière, Vincent Frau, Marianne Viaud, Christian Lefort

SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)

Olivier Bénard, Marie Odile Rouxel, Yolande Goulay, Sylvie Druet

Syndicat du Bassin de La Jouanne
Fabrice Paumard, Bertrand Brehin

SIAEP (Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable)
Monique Gouget, Noël Georges dit Soudril, Alain Marsollier, Sylvie Druet

Commission Locale de l'Énergie
Alain Marsollier, Noël Georges dit Soudril

Calamités Agricoles
Virginie Bernez, Fabrice Paumard, Steven Mottier

Correspondant défense
Marianne Viaud

Révision liste électorale
Yolande Goulay, Christian Lefort, Christine Garry

Délégué Sécurité routière
Dimitri Faure

Équipe « Etats des lieux »
Bertrand Brehin, Sophie Sabin, Sylvie Druet, Philippe Taburet, Odile Fiancette, Nathalie Verhaque, Monique Gouget, Marianne Viaud, Serge Paris, Olivier Bénard, Marie-Odile Rouxel

Commission d'Appel d'offre (CAO)
Alain Marsollier, Fabrice Paumard, Marie-Odile Rouxel, Bertrand Brehin, Steven Mottier, Philippe Taburet



URBANISME

LES PROJETS ET CHANTIERS EN COURS

/ ALAIN MARSOLLIER alain.marsollier@argentre.fr



BIENVENUE À « L'ESCAPADE »

L'appel à la créativité des argentréens, lancé dans le bulletin municipal, a porté ses fruits. Plus d'une vingtaine de noms ont été proposés pour la nouvelle salle socio-culturelle, actuellement en construction : L'argentréenne, les Naiades, les Alizés, la Divonne (racine gauloise de la Jouanne)... C'est finalement « L'Escapade » qui a été retenu par le conseil municipal. Selon le dictionnaire, il s'agit « d'échapper aux habitudes de la vie quotidienne », c'est exactement le rôle dévolu à ce nouvel équipement.

LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT COMPRENANT L'ESCAPADE, ainsi que l'accueil périscolaire et la restauration scolaire, se poursuit normalement.

Depuis le 22 mai, les 600 m² de capteurs photovoltaïques installés par le SDEGM (syndicat départemental d'électrification et de gaz de la Mayenne) sur la grande salle produisent de l'électricité injectée dans le réseau public. Sauf problème de chantier, les enfants devraient intégrer l'accueil périscolaire et occuper le nouveau bâtiment de restauration le 1^{er} septembre prochain. L'Escapade devrait ouvrir ses portes tout début 2015.

LES COPRINS, LA SUITE

Les premiers habitants emménagent actuellement aux Coprins. Il reste 3 parcelles libres de constructeurs dans la 1^{ère} tranche, il est temps de préparer la suite. Pour cela :

3 hectares situés dans le prolongement sont en cours d'acquisition, avec une mise à disposition des terrains au 1^{er} octobre.

Un appel d'offres a été lancé fin avril pour désigner le maître d'œuvre chargé de mener à bien ce projet permettant la construction d'environ 40 logements, sur la base du schéma d'ensemble de la zone étudiée en même temps que la 1^{ère} tranche. La modification du POS, procédure nécessaire pour rendre ces terrains constructibles dès maintenant est en cours, avec une enquête publique prévue fin juin, début juillet. Le plan des parcelles, permettant aux personnes intéressées de mettre une option devrait être connu vers septembre octobre.

LES VIGNES

De nouvelles parcelles destinées à la construction neuve en extension des Cardinières.

Un secteur immédiatement constructible, situé entre le lotissement des Cardinières à l'Est et les terrains de foot à l'Ouest, d'environ 1 hectare,

est propriété de la commune (partie Nord) et l'indivision Besnier (partie Sud).

Il avait été convenu que la commune réalise l'étude d'aménagement sur l'ensemble du secteur, en élargissant les réflexions à l'ensemble des quartiers Nord et notamment l'extension future imaginée à terme, au-delà du chemin des Marzelles..

Le 15 mai dernier, le Conseil Municipal a validé, le schéma qui, pour le secteur des Vignes (plan page 5), prévoit :

Deux courtes impasses à partir des voies existantes, la création d'un axe piéton convergeant vers le centre bourg, un accès facile et sécurisé pour les habitants actuels des Cardinières et les nouveaux habitants à des aires de jeux pour enfants qui seront créées près des terrains de foot. La préservation des haies existantes en périphérie des deux terrains.

Le plan parcellaire joint, donne une idée de l'aménagement de ce secteur, avec des parcelles de surfaces en majorité entre 400 et 500 m². La partie Nord, (parcelles n°1 à 12) va être viabilisée dans les mois à venir. Les personnes intéressées peuvent dès maintenant venir mettre une option en mairie.

SECTEUR DE BEAUSOLEIL

La construction par la commune du cabinet dentaire à l'arrière des bâtiments existants, dans le cadre du pôle santé, va démarrer courant octobre. Le permis de construire vient d'être accordé. En parallèle, et toujours dans le cadre de la restructuration du secteur de Beausoleil, le Logis Familial Mayennais (groupe CIL) étudie actuellement le projet de construction de 5 locaux sociaux plutôt destinés aux personnes âgées. Ces 5 logements, individuels et de plain-pied seront implantés comme prévu en partie Ouest du secteur.



URBANISME

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

/ ALAIN MARSOLLIER alain.marsollier@argentre.fr

L'étude d'un PLU : une démarche qui demande du temps, des analyses, de la réflexion, des études, des échanges, de la concertation...

Depuis le 12 avril 2013, date du lancement de l'étude, nous avons eu le 18 juin dernier notre 17^e rencontre avec le bureau d'urbanisme Architours, en charge des études.

- des séances de travail en mairie
- des réunions d'échanges avec les partenaires institutionnels (services de l'État, Chambre d'Agriculture, services de Laval Agglo, du Département, du Scot...)
- 2 réunions d'information avec les agriculteurs.
- 3 réunions publiques, qui malheureusement ont attiré peu de monde. Dommage car les participants à la dernière, organisée le 23 avril, semblaient avoir apprécié les informations apportées par les professionnels.

Le Plan d'Aménagement et de

Développement Durable de la commune (PADD) est maintenant défini, il constitue le véritable projet de développement pour Argentré à l'horizon 2025. Il s'articule autour de 2 grands axes :

- Poursuivre un développement harmonieux de la commune en engageant un renouvellement démographique régulier et orienté vers les gens ménages (projection 2025 : 3100 habitants).
- Protéger l'environnement et la qualité du cadre de vie.

Au-delà de ces illustrations, Le PADD affiche également le soutien à l'attractivité et au dynamisme d'Argentré, notamment, par le développement d'une offre de transports publics performante, la prise en compte du Parc de Développement Économique Laval Mayenne (PDELM) près de la Carie.

Il affirme enfin l'objectif de limiter l'impact écologique du développement

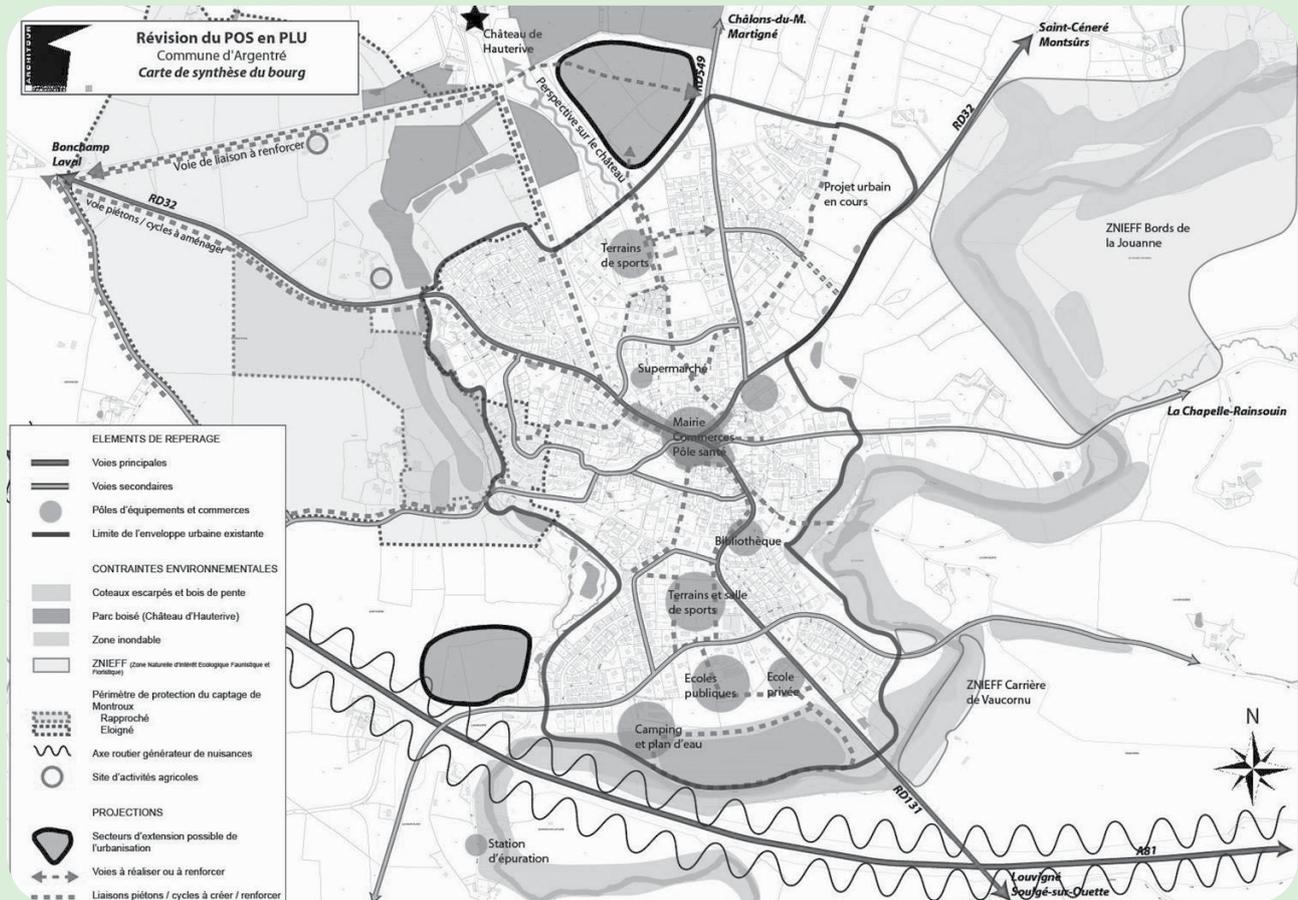
urbain, de protéger les espaces naturels et agricoles, la biodiversité.

La suite...

Il convient maintenant de préciser les limites des différents zonages du PLU, de fixer des règles d'aménagement pour certains secteurs (orientations d'aménagement et de programmation) d'écrire le règlement applicable pour l'ensemble du territoire communal. Ainsi le projet de PLU pourra être arrêté par le conseil municipal (vers octobre). Une fois le projet transmis aux partenaires institutionnels, l'enquête publique devrait se dérouler vers février/mars 2015.

Pour en savoir plus

www.argentre.fr / rubrique actualités
 Vous êtes également tous invités à venir consulter les documents en mairie et à exprimer, si vous le souhaitez, vos remarques ou questions sur un cahier mis à disposition à cet effet.



LOCATION DES SALLES COMMUNALES

TARIFS ET RÈGLEMENTS

Vous souhaitez organiser un mariage, une fête, une rencontre, vous pouvez louer une des quatre salles communales disponibles sur Argentré. Vous avez le choix entre la nouvelle salle l'Escapade (uniquement à partir de 2015), l'actuelle salle des fêtes, la salle de la Vallée et la salle de la Jouanne. L'Escapade pourra accueillir 350 personnes assises ou 500 personnes debout. L'actuelle salle des fêtes accueille au maximum 250 personnes en configuration repas, les salles de la Vallée et de la Jouanne 50 personnes.

Votre choix fait (en fonction de la disponibilité des salles), vous devez verser des arrhes deux mois avant la date de location. L'annulation de la location ne peut être prise en compte que par courrier ou courriel au moins 30 jours avant la date de début de location.

Un chèque de caution vous est aussi demandé et il vous sera rendu après la location sous réserve de la bonne restitution de la salle.

À chaque début et fin de réservation, un état des lieux est effectué en présence d'un élu habilité et du locataire signataire du présent contrat. Les clés sont remises lors de ces états des lieux.

Les règles concernant la sécurité et la tranquillité du voisinage vous seront rappelées.

Si vous louez la salle pour le compte d'une association argentréenne, vous avez sans doute droit à une location gratuite (quel que soit la salle) par an en dehors des assemblées générales et galette de rois.

En plus des salles, vous pouvez aussi louer des barnums, tables, chaises ou bancs.

Si vous faites des travaux, la mairie peut aussi mettre à votre disposition un plateau pour les déchets verts ou gravats. Les tarifs sont consultables à la mairie ou sur le site internet.

Renseignements

Accueil de la mairie

02 43 37 30 21

ou sur www.argentre.fr

L'ESCAPADE

Particuliers/Entreprises

Forfait 1 jour	300 €
Forfait 2 jours week-end	500 €
Forfait Vin d'honneur, vente commerciale.....	200 €

Associations

Forfait 1 jour	200 €
Forfait 2 jours	350 €

Office traiteur (en complément de la salle)

Forfait journée ou soirée semaine	70 €
Forfait 1 jour week-end	100 €
Forfait 2 jours week-end	150 €

SALLE DES FÊTES

Particuliers/Entreprises

Forfait 1 jour	136 à 170 €
Forfait 2 jours	207 à 253 €
Vin d'honneur, vente commerciale	75 €

Associations

Forfait 1 jour	112 à 139 €
Forfait 2 jours	168 à 208 €
Soirée théâtre-loto	54 €
<i>Galette des rois/Assemblée générale</i>	<i>gratuit</i>

SALLE DE LA VALLÉE

Particuliers/Entreprises

Forfait 1 jour	104 à 128 €
Forfait 2 jours	155 à 191 €
Vin d'honneur, vente commerciale, autres.....	55 €

Associations

Forfait 1 jour	82 à 102 €
Forfait 2 jours	125 à 152 €
<i>Galette des rois/Assemblée générale</i>	<i>gratuit</i>

SALLE DE LA JOUANNE

Particuliers/Entreprises

Forfait 1 jour	79 à 96 €
Forfait 2 jours	119 à 144 €
Vin d'honneur, vente commerciale, autres... ..	37 €

Associations

Forfait 1 jour	62 à 73 €
Forfait 2 jours	90 à 109 €
<i>Galette des rois/Assemblée générale.....</i>	<i>gratuit</i>

Pour les tables, bancs, chaises, sono, etc ainsi que les prix hors commune ou le supplément chauffage, consultez notre site internet

SERVICE JEUNESSE EN ROUTE VERS LES NOUVEAUX LOCAUX

/ Service Enfance Jeunesse : 02 43 37 35 93 jeunesse@argentre.fr



RETOUR SUR LE DÉBUT D'ANNÉE

Parmi les nouveautés de l'année, nous vous avons invités à divers moments avec vos enfants. Vous avez été conviés aux goûters le vendredi avant les vacances pour découvrir les différentes activités faites par vos enfants dans le cadre des activités TAP, périscolaires et des mercredis. Ce nouveau temps de rencontre sera proposé avant chaque période de vacances. N'hésitez pas à échanger avec le personnel communal, à proposer des activités...

Au cours de la première période de l'année, chaque accueil de loisirs a travaillé sur le thème du Carnaval. Nous nous sommes retrouvés le 15 mars 2014 à Soulgé sur Ouette, pour défilé dans les rues, brûler le bonhomme carnaval

et terminer l'après-midi autour d'un chocolat chaud. Rendez-vous l'année prochaine à Louvigné.

Les ados ont quant à eux, accueilli 24 jeunes allemands pendant les vacances d'hiver. Ils leur ont fait découvrir l'océan à Préfaïlles, Nantes avec « les machines de l'île » et la vie dans une famille française. Rendez-vous cet été avec l'accueil de 3 jeunes dans le cadre du championnat de caisses à savon.

Le bivouac a de nouveau été proposé cette année : Kankéou 2 a permis aux jeunes de faire un camp pendant 3 jours aux vacances de Printemps. Vu l'enthousiasme des jeunes et leurs retours, préparez vos enfants à Kankéou 3 pour les vacances de Printemps 2015.

PERSPECTIVES 2014-2015

Participation des enfants à « Argentré fête l'été » : fabrication de flambeaux et production d'un Flash Mob pour le vendredi 11 juillet.

Temps fort du centre de Loisirs le 25 juillet : parents et enfants sont attendus pour partager le repas et découvrir les différentes activités faites par les enfants.

Pour terminer les 4 semaines d'accueils en apothéose, une surprise attend enfants et ados le 1^{er} août : « Argentréland C'est gonflé ! ».

Un séjour ski est en préparation pour l'hiver 2015. Le séjour se déroulera du 14 au 21 février 2015. Il est ouvert aux enfants âgés de 9 à 17 ans. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent.



Le Carnaval, avec la participation des enfants des 3 communes se déroulera à Louvigné au printemps 2015... pensez à réserver cette date.

À compter du 1er septembre, l'accueil de loisirs se retrouvera dans les nouveaux locaux route de Louvigné... Les TAP, l'accueil périscolaire, les animations du mercredi et des vacances se dérouleront dans un accueil dédié aux enfants. Mais vous aussi, n'hésitez pas à proposer des idées d'activités dans les différents rendez-vous proposés (rencontre parents, inscriptions, auprès des différentes personnes des accueils de loisirs).

RAPPEL : LES INSCRIPTIONS

Depuis la rentrée 2013, tous les services communaux sont soumis à inscriptions (restauration scolaire, TAP, accueil périscolaire, mercredis, vacances scolaires). La majorité d'entre vous a accepté les contraintes de ce nouveau système et a compris l'intérêt que pouvaient avoir ces inscriptions pour les enfants. Nous vous en remercions et vous demandons de bien vouloir poursuivre vos efforts en remplissant les documents papier quelque temps encore. Prochainement, un logiciel d'inscriptions en ligne sera

mis en service pour vous permettre de réserver les différentes activités de vos enfants.

Nous vous rappelons que les différents programmes d'activités sont disponibles auprès du service jeunesse et sur internet :

Pour les mercredis, les TAP et le périscolaire : www.argentre.fr/tap ou www.argentre.fr/perisco

Pour les vacances des 3-11 ans : www.argentre.fr/planetemomes

Pour les vacances des 11-17 ans : www.argentre.fr/oxyjeunes

LES FÊLÉS DE LA CAISSE CHAMPIONNAT DE CAISSE À SAVON

/ Service Enfance Jeunesse : 02 43 37 35 93 jeunesse@argentre.fr

Après le succès de l'édition 2013, les fêlés de la caisse, en association avec le service jeunesse, ont décidé de renouveler l'expérience. La finale du « championnat du monde de la Mayenne », comme aime à le dire Yves Eric, aura lieu du 22 au 25 juillet à Argentré.



PROGRAMME DE LA SEMAINE :

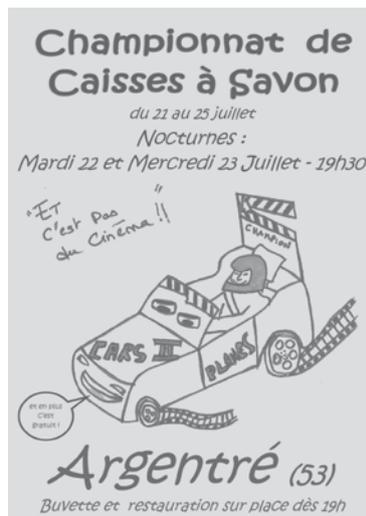
Lundi 21 :
jury technique et esthétique (20h30)

Mardi 22 et mercredi 23 :
courses (9h - 12h / 14h - 18h)

Mardi 22 et mercredi 23 :
courses NOCTURNES ! (19h30- 22h30)
avec buvette et restauration sur place

Jeudi 24 :
courses (14h - 18h)

Vendredi 25 :
remise des prix (13h30)



VIE SCOLAIRE



ÉCOLE ST CYR - STE JULITTE À LA RENCONTRE...

2 route de Louvigné
02 43 37 32 00
St-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr
www.stcyr-stejulitte.fr



... des livres ; quand les CP et CE viennent lire une histoire aux petits.



... d'une factrice qui portera nos lettres de vœux.



... d'un technicien EDF qui nous fera découvrir les secrets de l'énergie.



... des archéologues sur le chantier de fouilles préventives à la Hennerie.



... du printemps sur les chemins d'Argentré.



... du passé au Musée de l'école.



... d'un écrivain, Rémi Stéfani, dans le cadre du prix Roman jeune



... des émotions; les nommer, les représenter, les partager.



... des animaux dans l'art, lors d'un atelier au refuge de l'Arche.

LE BULLETIN
MUNICIPAL

ET BIEN D'AUTRES MAGNIFIQUES RENCONTRES. À LA RENTRÉE PROCHAINE !

N°46
JUILLET
2014



ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE LES DAUPHINS

7 rue des rochers
02 43 37 33 46
dauphins.ecole@wanadoo.fr

UNE FIN D'ANNÉE EN BEAUTÉ...



Cette année les CM2 ont organisé les ateliers d'athlétisme pour les enfants de grande section : calcul de barèmes, mesures au décamètre...le travail fut intéressant et les échanges agréables.



Après 11 ans passés à l'école Maternelle les Dauphins, Annabelle Malassenet part pour la direction de l'école maternelle de la Senelle à Laval. Elle gardera un très bon souvenir de son passage à Argentré et remercie tous les partenaires (municipalité, parents, associations...).



Les grands ont travaillé toute l'année dans le potager. Ils y ont créé un coin pour les aromates, planté des framboisiers, fait pousser des fleurs...



Le spectacle Salsifi cirque de la compagnie Billenbois pour les petits et les moyens.



Les petits ont passé une matinée à l'Aquabulle dans le cadre de leur projet sur l'eau.



Les grands se sont rendus 3 fois au théâtre de Laval pour une visite et 2 spectacles dans le cadre d'un parcours danse et théâtre. Ils ont aussi, dans ce cadre, créé une danse avec un intervenant chorégraphe de Mayenne Culture.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE J.-Y. COUSTEAU

7bis rue des rochers
02 43 37 33 72
www.ecole-cousteau.org

CLASSE DE DÉCOUVERTE

14 AU 18 AVRIL 2014 À PAIMPOL (22) - CENTRE LA GOËLETTE

Les élèves étaient encadrés par M^{me} Toussaint (leur maîtresse) et deux parents (Elise Deroche et Laurent Javelle). Des animateurs du centre complétaient l'effectif : Audrey pour les animations et Théo pour la vie quotidienne.



Le port de Paimpol



La pointe de l'Arcouest, lieu de notre pêche à pieds avec, en arrière-plan, l'île de Bréhat et notre bateau.



Un temps classe avec l'étude des animaux de notre aquarium. Chaque élève complète son journal de bord tout au long du séjour.



Le sentier des douaniers sur le GR34 d'où nous observons l'estuaire avec l'élevage de truites.



L'île de Bréhat pour la chasse au trésor avec, en arrière-plan, le moulin à eau.



La remise à l'eau des animaux marins à Paimpol.



ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE PRÈS D'UNE MANIFESTATION PAR MOIS...



Juillet est le mois des bilans : 9 manifestations organisées en 9 mois avec l'accueil et l'apéritif de rentrée, la vente de brioches label rouge (toujours autant appréciée), le loto, le marché de Noël et de printemps, le repas dansant, la kermesse, et le pique-nique de fin d'année. Près de 9 000 € de bénéfice reversés en partie à l'Ogec (pour alléger la contribution des parents) et servant à financer des projets pédagogiques

(comme la venue d'une tisserande), des jeux pour maternelles et primaires, du matériel de sport, des initiations (comme le badminton), des sorties (refuge de l'Arche) ou une partie de la classe découverte (qui a lieu tous les deux ans). Un grand merci donc à tous les participants et aux bénévoles qui aident à dynamiser l'école pour le bien des enfants. Coup de chapeau à Samuel Hameau et Gilles Gerbouin (dont les

enfants rentrent au collège) pour leurs dix années de dévouement. Bon vent à eux. Passez tous de bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée.

Le Président, Christian Bréhin

Prochaines dates : Pot de rentrée le 2 sept ; apéritif dînatoire le 12 sept ; vente de brioches du 18 sept au 6 oct ; loto le 11 oct ; marché de Noël le 30 nov

AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Durant l'année scolaire 2013-2014, les enfants de l'école maternelle des Dauphins et de l'école élémentaire Cousteau ont eu une année riche en événements.

Parmi les plus marquants, une innovation avec le spectacle de magie offert aux enfants pour Noël par l'Amicale Laïque d'Argentré. La représentation était orchestrée et présentée par Gilles Bomal. Ce dernier a réussi à tenir en haleine aussi bien les petits que les grands en alliant, avec des tours extraordinaires, l'humour et la bonne humeur pour le plaisir de tous les enfants. Nous remercions à cette occasion les enseignants pour avoir accepté que ce petit intermède se déroule sur le temps scolaire.

Tout au long de l'année, nous avons organisé de nombreuses manifestations et événements ponctuels (loto des écoles, vente de brioches...) afin de recueillir le budget nécessaire permettant de financer tout ou partie



des activités pédagogiques et voyages scolaires organisés par les enseignants des 2 écoles.

Par ailleurs, n'oubliez pas que la 5^e édition du **vide grenier** est reconduite dans l'allée du château d'Hauterives le dimanche 14 septembre 2014. Nous vous rappelons que les réservations se font cette année encore par internet.

Le principe est simple : 2 liens par internet possibles où sont regroupés toutes les informations et documents nécessaires à l'inscription :

sur le site de la mairie :

www.argentre.fr/ / rubrique Amicale Laïque

sur le site de l'École Cousteau : lien

<http://passerelle.ac-nantes.fr/ecole-cousteau/> / rubrique Amicale Laïque.

Nous comptons sur votre présence lors des futures manifestations organisées par l'Amicale Laïque et ceci pour permettre aux enfants de profiter d'activités pédagogiques et récréatives organisées par les enseignants. Toute l'équipe de l'Amicale Laïque sera présente lors des divers événements pour vous accueillir dans la bonne humeur et la convivialité.

L'ensemble des membres de l'Amicale Laïque vous souhaite de bonnes vacances d'été.



LES ARGENTRÉENS AUTOUR DU MONDE (SUITE) DE LONDRES À TAHITI

Après le Canada et la Nouvelle Calédonie (dans le dernier bulletin municipal), continuons notre tour du monde des argentréens avec deux nouvelles destinations : Le Royaume-Uni et la Polynésie française.



Isabelle

Au pays du thé et des voitures à contre sens, nous retrouvons Isabelle Hualmé. Elle est arrivée à Argentré avec sa famille en juillet 1976. Elle avait alors 3 mois. Elle y a passé toute son enfance avant de partir à Angers pour ses études supérieures.

C'est à la rentrée 1997 qu'elle part près de Manchester pour être assistante de français dans un « college ». Un « court séjour » qui semble durer puisque, 17 ans plus tard, elle vit maintenant à Londres, avec son mari et ses deux enfants de 10 et 12 ans, et travaille dans le microcrédit à la consommation (bien loin de l'enseignement).

Toujours de l'autre côté de la Manche, près de Bristol, habite aussi Claire Cocks. Née Le Moine en 1977, elle a passé 21 ans à Argentré avec ses parents, avant de répondre à une proposition de travail d'un ancien professeur de chimie. Même avec « une dizaine de mots d'anglais », elle décroche ce poste en laboratoire. Elle y rencontre son mari et, après un détour de 4 ans en Allemagne, revient, il y a 5 ans, s'installer dans le sud de l'Angleterre avec ses deux enfants, Thomas et Amélie.

D'autres argentréens ont choisi d'aller 15 000 kilomètres plus loin, au beau milieu de l'océan pacifique.



Claire

La famille Richard est arrivée rue de Bellevue en 1976. René, un légionnaire d'origine lavalloise, a rencontré Dorita (de son prénom tahitien « Teioatuatēhoahorai ») lors d'une mission en Polynésie. Leurs trois enfants (Randall, Serge et Stéphanie), tous nés à Tahiti, ont passé leur jeunesse sur les bancs de l'école Saint Cyr Sainte Julitte ou d'un collège lavallois. Après ses études, Serge, instituteur, a décidé de retourner « au pays ». Idem pour Stéphanie qui, après 8 ans au Kansas et à New York, est devenue professeur de français (elle a d'ailleurs écrit deux romans : « Je reviendrai à Tahiti » et « Matamimi » sous son nom tahitien : Ari'Irau). 8 descendants d'argentréens sont nés là-bas : Léonie, Aroatua, Hoatoa, Heinoa, Mayline, Randall, Gabriel et Abigaël.

Sandrine Fernandez, argentréenne d'origine, n'a jamais hésité à bouger. Maroc, Grèce, Etats Unis, Nouvelle Zélande... elle a finalement posé ses valises, presque sur un coup de tête, à Papeete. C'est un article dans un magazine qui, toute petite, l'avait fait rêver. Près de 20 ans plus tard, le rêve était devenu réalité. Après plusieurs petits boulots (il faut bien vivre lorsqu'on part avec juste un sac sur le dos), elle devient finalement comptable. Mariée et jeune maman, elle essaye de revenir régulièrement à Argentré pour y voir ses parents.



La famille Richard

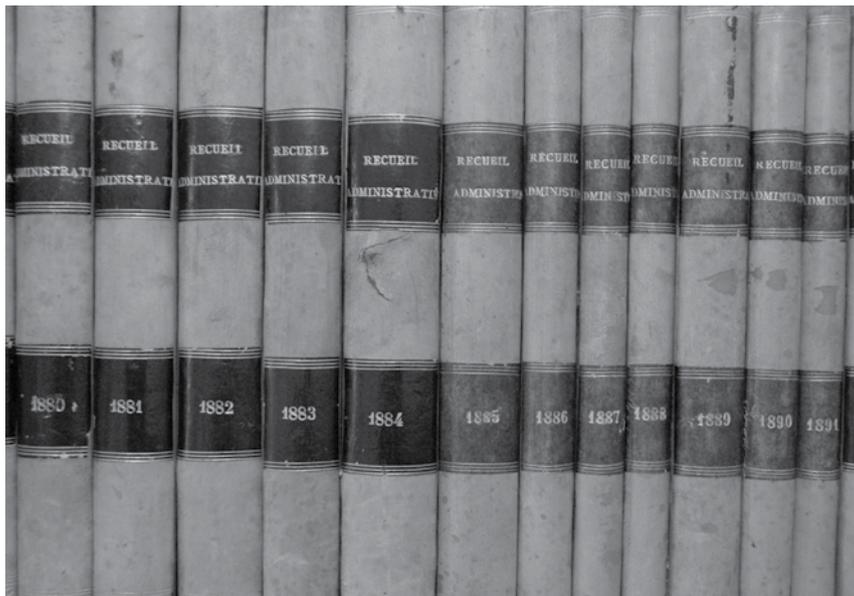
Tous gardent de très bons souvenirs de leur jeunesse à Argentré : le spectacle estival pour Isabelle, la remontée de la rue des sports à vélo après les matchs de basket (sans s'arrêter !) ou les activités du MEJ pour Claire, le ramassage des champignons, des châtaignes et des mûres pour Sandrine ou les parties de pêche sur la Jouanne pour Serge. Lorsqu'ils reviennent au bercail, les londoniens stressés adorent retrouver le calme du plan d'eau tandis que les habitués des lagons turquoises en profitent pour faire découvrir la verdure des chemins creux à leurs enfants. Lors de leur dernière visite en décembre (période de grandes vacances dans l'hémisphère sud), les petits enfants Richard voulaient voir la neige pour la première fois mais elle est arrivée en Mayenne juste après leur départ ! Quand on leur parle d'Argentré, l'avis est unanime : ils ont tous plaisir à y revenir et aiment voir se développer ce « petit village dynamique ». Finalement, sans le savoir, on est gâté à Argentré !

Si vous connaissez des Argentréens vivant à l'étranger, n'hésitez pas à nous envoyer leurs coordonnées pour que nous puissions leur consacrer un prochain article. Par ailleurs, si vous souhaitez être mis en relation avec ces « argentréens du bout du monde », n'hésitez pas à contacter la mairie.

ÉTAT CIVIL

ENVIE DE RETROUVER VOS RACINES ?

L'état civil fête ses 475 ans ! C'est François 1^{er} qui a eu l'idée de tenir un registre des naissances, des mariages et des décès. D'abord l'apanage de l'église catholique, cette institution française a été confiée aux mairies depuis 1792. À Argentré, c'est Christine Gougeon qui vous accueille et vous accompagne dans vos démarches : naissance, mariage, décès, papiers d'identité... Mais l'état civil est aussi une mine d'information pour ceux qui cherchent à retrouver leurs origines. Si l'aventure vous tente, voilà quelques conseils pour y arriver.



DÉBUTER SES RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES À ARGENTRÉ

Collecter les livrets de famille ou tout document conservé par sa famille, interroger ses proches sur leurs aïeux constituent les préludes à la réalisation de tout arbre généalogique. Les pas du généalogiste novice se dirigent ensuite vers la mairie. Les registres d'état civil y sont généralement conservés depuis le début du XIXe siècle. L'état civil actuel (naissances, mariages et décès, soit, en jargon généalogique, les N.M.D.) est institué par le décret du 20 septembre 1792. Il est soumis à des règles de communication : depuis la loi du 15 juillet 2008, les naissances et les mariages de plus de 75 ans sont librement communicables, les actes de décès n'étant soumis à aucun délai. Pour les actes de naissance et de mariage plus récents, le généalogiste doit justifier de son lien de filiation. Avant 1792, c'est dans les registres paroissiaux que le généalogiste poursuit ses recherches : il s'agit alors des « B.M.S. » c'est-à-dire des baptêmes, mariages et sépultures. Les actes gagnent globalement en précision à mesure qu'on avance dans le temps.

LES SPÉCIFICITÉS DES SOURCES ARGENTRÉENNES

La réussite d'un arbre généalogique est très fortement circonscrite par l'état de conservation des sources. Pour retracer l'histoire d'une famille strictement argentréenne, il est relativement aisé de « remonter » jusqu'au tout début du XVIIe siècle. En effet, les actes les plus anciens sont des baptêmes de 1602 et les séries ne semblent pas trop comporter de lacunes. Les actes notariés, autre source incontournable, permettent de redonner vie à ses ancêtres : des notaires officient à Argentré depuis la première moitié du XVIIe siècle, leurs minutes les plus anciennes sont conservées aux Archives Départementales. On y trouve également les recensements de population, effectués, sauf exception, tous les 5 ans, depuis 1836, qui permettent de connaître la composition d'un foyer. Ainsi, en 1846, parmi les 1733 habitants, Pierre Jupin, cultivateur de son état, est domicilié à la Guette avec son épouse, Louise Brasseur, et leurs quatre enfants de 8, 6, 3 et 1 ans au foyer. Enfin, plusieurs autres sources plus spécifiques peuvent également être sollicitées, tel

le chartrier d'Hauterives également déposé aux Archives Départementales sous la cote 179J.

LA VIE DU VILLAGE AU TRAVERS DE LA GÉNÉALOGIE

La consultation des registres paroissiaux d'Argentré permet de connaître et comprendre les événements qui ont traversé l'histoire du village. En 1663, un jeune homme nommé Louis l'Huillier, domicilié à la ferme de Launay avec ses parents est « tué par accident d'une charte chargée de lande qui versa sur luy ». Des décès de pèlerins sont aussi régulièrement signalés, preuve qu'Argentré était une étape régulièrement empruntée par les pèlerins de cette époque. L'intérêt des registres paroissiaux dépasse donc la généalogie pour se rattacher plus généralement à l'histoire du village. Les habitants qui y ont vécu, qui y sont morts, comme ceux qui y vivent ou meurent actuellement ont écrit et écrivent quotidiennement l'histoire d'Argentré.

**Jean-René LADUREE
et David AUDIBERT**

Étude Généalogique Audibert - Ladurée

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

VOS PAPIERS !

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour une première demande, rendez-vous, en personne (les enfants doivent être accompagnés par l'un des deux parents), à l'accueil de la mairie avec les pièces justificatives nécessaires (2 photos d'identité identiques et conformes aux normes, un justificatif de domicile et sa photocopie et un acte de naissance de moins de 3 mois). Un formulaire, à compléter et à signer, vous sera remis (3 semaines à 1 mois de délai). Cette démarche est gratuite. Vous pouvez demander le renouvellement de votre carte d'identité avant ou après sa date d'expiration. En cas de perte ou de vol, il vous sera demandé 25 € en timbres fiscaux.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Prenez rendez-vous dans une mairie équipée d'une station biométrique (Bonchamp au 02.43.90.31.88, Changé ou Laval) avec les pièces justificatives nécessaires (cf carte d'identité). Comptez 86 € en timbres fiscaux pour les personnes majeures (si vous apportez vos photos d'identité), 45 € pour les personnes de 15 à 18 ans et 17 € pour les personnes mineures.

DEMANDES D'ACTES D'ÉTAT CIVIL

La « copie intégrale » et l'« extrait avec filiation » comportent un certain nombre d'informations relatives à la personne concernée par l'acte (noms, prénoms, date et lieu de naissance), des informations sur ses parents et les mentions marginales lorsqu'elles existent. Ces documents sont réservés à la personne concernée, son représentant légal ou son conjoint, ses ascendants, ses descendants, certains professionnels travaillant pour le compte de leur client (avocats, généalogistes...) Les extraits d'acte sans filiation, tout comme les actes de décès, peuvent être obtenus par toute personne, sans avoir à justifier sa demande ou sa qualité.

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la

maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant, au moment ou après la naissance de l'enfant).

Avant la naissance

La démarche peut se faire dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil. L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. L'officier d'état civil remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

Au moment de la déclaration de naissance

Le père peut reconnaître l'enfant à l'occasion de la déclaration de naissance, c'est-à-dire dans les 3 jours qui suivent la naissance. Elle est alors contenue dans l'acte de naissance de l'enfant. Le père doit s'adresser à la mairie du lieu de naissance.

Après la déclaration de naissance

La reconnaissance paternelle peut se faire dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil. Il est conseillé de se munir d'un acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille. La mairie de naissance indiquera cette reconnaissance en mention de l'acte de naissance de l'enfant ainsi que dans le livret de famille.

Accouchement anonyme

Si l'enfant est né « sous X », le père peut reconnaître son enfant dans les 2 mois qui suivent la naissance. S'il ignore la date et lieu de naissance de l'enfant, il peut saisir le procureur de la République qui recherchera les dates et lieu d'établissement de l'acte de naissance. La mère a également 2 mois après la naissance pour demander que l'enfant lui soit remis. Elle doit au préalable reconnaître l'enfant (dans les mêmes conditions).

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

À l'occasion de la naissance du premier enfant, un livret de famille est délivré. Seuls les titulaires du livret peuvent faire une demande pour en obtenir un deuxième (en cas de décès des titulaires, les enfants ne pourront pas en obtenir de copie). Le tuteur d'un enfant mineur peut

éventuellement obtenir un second livret avec l'accord du procureur. Le duplicata doit être demandé à la mairie du domicile du demandeur. Les personnes vivant à l'étranger doivent s'adresser à l'ambassade ou au consulat territorialement compétent.

LE RECENSEMENT

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se rendre à l'accueil de la mairie de son domicile (ou se faire représenter par l'un de ses parents) afin d'effectuer cette démarche dans un délai de 3 mois après son anniversaire, muni d'une pièce d'identité. Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française. Attention, l'attestation de recensement est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Le recensement permettant à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté, il est nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont accompli leurs formalités de recensement. Pour les autres personnes (majeures la veille du premier jour de scrutin), elle nécessite une démarche volontaire. Pour pouvoir voter en 2015, rendez-vous avant le 31 décembre 2014 dans la mairie de votre domicile (ou dans celle d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans) avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Il est toutefois possible de s'inscrire à tout moment l'année mais vous ne pourrez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Attention, en cas de déménagement, il n'existe pas de transfert automatique (même en cas de radiation de votre commune d'origine).

Retrouvez toutes ces informations sur les sites internet www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr





25 MARS / 26 AVRIL LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE A FÊTÉ SES 10 ANS



La bibliothèque a ouvert ses portes en janvier 2004 dans une salle de l'ancienne école maternelle au 2, rue de la Vallée. Auparavant il existait un point lecture au premier étage de l'ancienne mairie, certains de nos lecteurs s'en souviennent.

Aujourd'hui elle est animée par une quinzaine de bénévoles et une salariée de la mairie, Nadine Fiori à raison de 9 h par semaine. Environ 6000 ouvrages sont proposés aux 300 lecteurs réguliers et le prêt est gratuit. Chaque année, 3000 € sont consacrés au renouvellement des



collections, ce qui permet de suivre l'actualité de l'édition.

La fête a commencé le mardi 25 mars avec la venue du conteur Olivier Hédin (Compagnie Oh !) qui a charmé petits et grands avec ses histoires de Jean-Jean, de Hansel et Gretel à la sauce Olivier Hédin sans oublier son doudou de toujours : la tortue Lulu.

Du 25 mars au 25 avril, une exposition « les coulisses de la bibliothèque » a mis en évidence le « travail » des bibliothécaires volontaires en marge de l'ouverture au public ou des

animations : achats, couverture et réparation de livres, comités de lecture, formations, échanges d'ouvrages avec la Bibliothèque Départementale de la Mayenne, préparation des animations, certaines en lien avec le réseau des bibliothèques de l'agglo.

Pour clore ce temps festif, 35 recueils « La lecture dans tous ses états » ont été attribués par tirage au sort parmi nos lecteurs adultes du mois précédent. Ce recueil était en préparation depuis 2 ans : des argentréens nous ont envoyé des photos et les membres de l'atelier d'écriture « Graines de mots » ont laissé s'élever leur imagination pour inventer des histoires à partir de ces photos.

La fête est terminée, déjà se profile la prochaine étape, le déménagement de la bibliothèque dans des locaux plus spacieux d'ici un an ou deux, toujours au 2 rue de la Vallée, au cœur de la commune.

UN AUTEUR ARGENTRÉEN À LA BIBLIOTHÈQUE

Jean-Paul Labille est en retraite depuis 3 ans. Il peut à présent se consacrer à ses passions : le jardinage, le vélo et l'écriture. Il est l'auteur de « La nourriture des âmes » publié depuis février aux Éditions Edilivre.com. Entretien avec Sylvie Druet.

Quelle a été votre motivation pour vous lancer dans cette aventure ?

Je me suis toujours intéressé aux grandes questions que l'homme se pose depuis la nuit des temps (formation de l'univers, apparition de la vie...). Depuis plus d'une trentaine d'années, j'ai lu des ouvrages traitant de ces divers sujets en prenant l'habitude de noter mes réflexions directement sur les livres. L'arrivée des ordinateurs a été l'occasion de mettre un peu d'ordre dans toutes mes notes. Au fil des ans, le fichier continuait d'augmenter. Dès qu'une idée me venait, je la notais. Puis, je me suis aperçu qu'il y avait matière à écrire un livre. Après avoir élaboré une table des matières, je me suis rendu compte

que je pouvais répondre aux trois questions métaphysiques que tout être humain devrait se poser au cours de son existence à savoir : D'où venons-nous? Que faisons-nous? Et où allons-nous? Ce sont mes convictions personnelles que j'expose depuis la création de l'univers jusqu'à l'au-delà après la mort. Je me suis posé la question si notre séjour sur Terre était gratuit. Est-on redevable ? Si oui, comment et envers qui ? Cet essai a pour but de susciter la réflexion afin que chacun trouve ses propres réponses au mystère de notre passage sur Terre. Cela permet de voir la vie différemment, d'atteindre la sérénité et la paix intérieure.

Et pour trouver un éditeur, ça n'a pas été trop compliqué ?

Sur internet, j'ai trouvé une maison d'édition qui propose d'éditer gratuitement et de s'occuper de tous les enregistrements légaux.

Avez-vous d'autres projets d'écriture ?

Pour le même éditeur j'ai participé, fin 2013, à un concours de nouvelles à écrire en 48 h sur le thème du pouvoir. Ce qui m'a permis d'être édité collectivement avec les 100 meilleures nouvelles retenues parmi 1400 participants. Sinon je continue à noter des réflexions sur la cosmologie et d'autres thèmes voisins. On verra si cela donne matière à écrire un nouveau livre.

ÉCOLE DE MUSIQUE MAURICE RAVEL

LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2014 A ÉTÉ TOURNÉ VERS LE JAZZ

Dans le cadre du projet départemental à l'initiative de son directeur (Christophe Turcant) et de son professeur de trompette (Mickaël Gasche), les élèves trompettistes de l'École Maurice Ravel se sont produits au Théâtre de Laval, avec le trompettiste de jazz nantais Geoffroy Tamisier, le vendredi 14 février. Dès le lendemain, tous les cuivres (trompettes, cors, trombones et tubas) jouaient à Bonchamp aux côtés de l'Orchestre de Cuivres de Paris et du compositeur-guitariste de jazz, Claude Barthélémy. Ces deux événements particulièrement appréciés d'un large public, précédaient un autre superbe projet autour du jazz les 12 et 13 avril, avec les orchestres, le big band de l'École (dirigé par Christophe Turcant et Franck Serveau), les ateliers jazz et le « Jocelyn Quartet » angevin avec Mickaël Gasche. Le Big Band, les ateliers jazz de l'École et l'Ensemble de Cuivres

de l'Agglo ont aussi participé au Festival de Jazz de Meslay le 31 mai.

En parallèle de cette dynamique autour du jazz, les orchestres ont joué à la traditionnelle soirée des « Amis de la Musique » en janvier, les plus jeunes se sont produits à Parné le 29 mars, et les chorales (dirigées par Nadège Huard) ont donné un très beau concert à l'église de Bonchamp le 16 mai, avec la chorale de Loiron.

En ce qui concerne la danse, une trentaine d'élèves danseuses ont assisté à un spectacle au théâtre de Laval, encadrés par leurs deux professeurs, Aurélie Cantin et Lucie Derenne ; d'autre part, tous les élèves ont proposé un magnifique spectacle le 14 juin, dans la salle des Angenoises. L'École termine son année scolaire par la fête de la musique à Argentré le 28 juin.

DATE À RETENIR

« Portes Ouvertes » le samedi 28 juin de 10h à 12h, à Bonchamp; ainsi chacun pourra essayer les instruments avec les enseignants de l'école.



PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS DE LA RENTRÉE PROCHAINE

Lundi 30 juin 2014 de 18h à 20h :
Salle de la Vallée à Argentré

Mardi 1^{er} juillet 2014 de 18h à 20h :
Salle du Conseil de l'ancienne mairie d'Entrammes

Mercredi 2 juillet 2014 de 18h à 20h :
École de musique de Bonchamp

Judi 4 septembre 2014 de 18h à 20h :
Salle de la Vallée à Argentré

Vendredi 5 septembre 2014 de 18h à 20h :
Salle du Conseil de l'ancienne Mairie d'Entrammes

Samedi 6 septembre 2014 de 10h à 12h :
École de musique de Bonchamp

Pour tout renseignement :

Christophe Turcant

02 43 91 45 15 ou 06 84 37 69 33.

ASSOCIATION DES AMIS DE LA DANSE RÊVES D'ÉTOILES

Une année dans la continuité pour l'Association, puisque les deux professeurs de danse Aurélie Cantin et Lucie Derenne de l'École de Danse et de Musique Maurice Ravel ont, comme l'année dernière, assuré les cours de danse classique et moderne.

Sur la proposition des professeurs, 4 groupes d'élèves se sont rendus le 26 Avril 2014 à Laval pour assister au spectacle « Magifique » (voir photo), du chorégraphe Thierry Malandain. Elles étaient encadrées par Aurélie et Lucie, le Directeur de l'École de Musique et de Danse, Christophe Turcant, ainsi que deux parents bénévoles de l'Association. Le prix du billet a été pris en charge à la fois par les parents, l'Association



Rêves d'Étoiles et le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). Le spectacle a été fort apprécié de tous, nous remercions les professeurs pour cette belle initiative !

Samedi 14 juin, « Clin d'œuvre », le gala de fin d'année, a regroupé 160 danseuses (et 2 danseurs). Nous profitons de ce bulletin pour vous remercier de votre aide dans l'organisation de cette manifestation : sans les bénévoles de l'association et sans la contribution des

parents, le gala ne pourrait avoir lieu.

Nous vous informons que notre Assemblée Générale aura lieu le 10 octobre 2014 à Entrammes à 20h30. Nous vous y convions d'ores et déjà.

Enfin, si vous souhaitez dès maintenant inscrire votre enfant, adressez vous directement au directeur de l'école, Christophe Turcant, lors des permanences d'inscription (voir les dates ci-dessus).



JUMELAGE SUR LES TRACES DES ROIS DE BAVIÈRE



Comme c'est désormais la tradition, les échanges officiels organisés par le comité de jumelage ont lieu pendant le long week-end de l'Ascension. Cette année, près de 90 argentréens et louvignéens avaient fait le déplacement en terres souabes.

JEUDI 29 MAI

Les conditions de circulation étaient si favorables que les deux bus, partis mercredi soir à 20h pour un périple de 1000 km, auraient pu arriver avec près d'une heure d'avance sur l'horaire prévu. Décision a donc été prise de faire une pause à quelques kilomètres de l'arrivée dans la petite ville d'Unterroth. Difficile d'imaginer une auberge ouverte un jeudi matin de l'Ascension et capable d'accueillir près de 100 personnes. Coup de chance ! La paroisse avait justement choisi ce jour-là pour organiser sa fête annuelle. Les mayennais assoiffés ont donc pu goûter aux délices de la bière allemande avec un peu d'avance... Il n'était pas encore 10h. À 11h, la délégation française a été accueillie par le comité de jumelage allemand à l'école « Realschule » de Babenhausen. Occasion pour les habitués de retrouver ses correspondants et, pour les nouvelles familles, de découvrir sa famille d'accueil.

Après un repas en famille, et pour les plus fatigués une petite sieste, rendez-vous était donné en milieu d'après midi dans le nouveau lotissement de Babenhausen pour l'inauguration officielle des deux nouvelles rues : l'Argentréring (une route circulaire autour du lotissement) et la Louvignéweg (rue traversant le lotissement). Un honneur fait aux com-

munes mayennaises qui avaient déjà, il y a plusieurs années, baptisé une « rue de Babenhausen » sur leur territoire.

Direction ensuite l'école de Babenhausen pour une visite des locaux récemment rénovés (pour un budget de trois millions d'euros). La soirée s'est terminée dans la salle festive de l'école autour d'un délicieux buffet. Otto Göppel, maire de Babenhausen, Christian Lefort, maire d'Argentré, Franck Savignard, représentant la commune de Louvigné et Martin Rister, directeur de l'école ont successivement pris la parole pour faire le point sur la vie du jumelage et envisager l'avenir.

VENDREDI 30 MAI

Quittant la « Fuggermarkt » (la ville des princes Fugger de Babenhausen), français et allemands se sont rendus à Füssen, la ville des rois de Bavière. C'est en effet non loin de cette ville que le roi Maximilien II de Bavière a rénové, en 1832, un château du 12^e siècle (« Hohenschwangau ») afin d'y séjourner avec toute sa famille dont le futur roi Louis II. Ce dernier, en 1869, s'est fait construire son propre château : le « Neuschwanstein », le nouveau rocher du cygne. Voulu dans le pur style médiéval, le château, dans



lequel le roi Louis II ne vécut que 170 jours, bénéficiait pourtant des dernières innovations de l'époque : électricité, ascenseurs, chauffage central et téléphone. Ce monument, parmi les plus visités d'Allemagne, a même inspiré Walt Disney pour son château de la Belle au bois dormant (devenu maintenant le logo de la célèbre compagnie de divertissement). Une journée « plein air » puisque, en plus de la promenade dans les rues de Füssen et de la marche permettant d'atteindre l'éperon rocheux (de près de 200 mètres de haut) sur lequel le château a été construit, le comité de jumelage allemand avait prévu un pique-nique au pied du mont Tegelberg. Seul bémol : un brouillard persistant empêchant d'apprécier le décor dans toute sa splendeur et une température avoisinant les 8°, cadeaux d'un printemps bavarois un peu capricieux.

SAMEDI 31 MAI

Divers ateliers étaient au programme de la journée du samedi : visite de la ville de Babenhausen, visite d'une fabrique de briques et de tuiles, visite d'un magasin de laines, atelier cuisine aux recettes typiquement souabes, exposition sur les vieux moyens de communication... mais aussi du temps libre en famille pour se promener alentour ou faire quelques emplettes (les soutes du car étant loin d'être pleines à l'aller). Les membres du comité de jumelage français et allemands ont également profité de ce moment pour envisager, en compagnie des élus des communes jumelles, les prochaines étapes de la vie du jumelage. Un programme européen « Erasmus+ » a été déposé auprès de la

commission européenne afin de pouvoir développer l'apprentissage des sciences en milieu naturel (« Outdoor Science »). Il concernera des collégiens bien évidemment français et allemands mais aussi anglais et croates. Un programme du même ordre pourrait être envisagé pour les écoles primaires des trois communes. C'est d'ailleurs le chantier prioritaire sur lequel les comités vont dès à présent travailler. En fin de journée, la soirée festive typiquement bavaroise a, comme d'habitude, tenu toutes ses promesses : repas traditionnel, boissons locales, jeux typiques (porté de chope de bière, sciage de tronc, plantage de clous...) et animation musicale de qua-

lité. Certains participants, allemands mais aussi français, ont d'ailleurs profité de l'occasion pour arborer de ravissantes tenues traditionnelles bavaroises. Une soirée haute en couleur qui restera dans les mémoires.

DIMANCHE 1^{ER} JUIN

Toutes les bonnes choses ayant malheureusement une fin, il a fallu se dire « Auf Wiedersehen » et reprendre la route. Mais tous les participants, argentréens, louvignéens et babenhausenois se sont déjà donné rendez-vous pour le prochain échange qui aura lieu dans 2 ans, en Mayenne. Soyez au rendez-vous !

LE DÉPLACEMENT DES POMPIERS

En parallèle de l'échange officiel, l'amicale des sapeurs pompiers d'Argentré avait répondu à l'invitation de son homologue de Babenhausen. Des festivités avaient en effet été organisées pour l'inauguration du nouveau matériel de lutte contre l'incendie.

Renseignements :

www.jumelage.fr

info@jumelage.fr

Ou auprès du président, Olivier Bénard au 02 43 02 03 73.

Familles
rurales
Vivre mieux !
Association d'Argentré

FAMILLES RURALES

Contact :

famillesrurales@argentre.fr

www.argentre.fr/famillesrurales



SÉJOUR NEIGE

L'Association Familles Rurales a organisé son 5^e séjour à la neige, du 7 au 15 mars 2014, en Savoie (vallée de la Maurienne).

Celui-ci a permis à 48 personnes (âgées de 10 à 79 ans) de découvrir les joies de la neige sous un ciel bleu azur et dans un paysage de rêve.

29 participants ont pratiqué le ski alpin et 19 ont préféré la détente avec randonnées et sorties raquettes.

40 % des participants sont argentréens, 27 % résident dans un périmètre de 10 km autour d'Argentré et les 33 % restants viennent de contrées mayennaises plus éloignées.

La parité a été respectée : 24 filles ou dames et 24 garçons ou messieurs.

Tous sont revenus enchantés de leur séjour et beaucoup espèrent pouvoir repartir dans 2 ans.

Cependant, nous recherchons des bénévoles qui souhaiteraient participer à l'organisation du séjour neige 2016. Si l'idée vous intéresse, n'hésitez pas à

nous contacter.

Contact : Marie-Noëlle THUAULT au 02 43 37 31 35 ou thuault.d.mn@wanadoo.fr

LES BALADES AU CRÉPUSCULE REPRENENT EN JUIN/JUILLET 2014

Elles sont gratuites et accessibles à tous. Elles se déroulent le lundi soir. Départ groupé du parvis de l'église à 20 h précises.

Programme 2014

30/06 : Les fours à chaux

07/07 : Balade à Louvigné (prévoir covoiturage)

21/07 : Circuit des moulins

28/07 : Les Coprins à l'envers.

ET AUSSI...

Peinture toutes techniques

Projet de cours le mercredi matin de 10 h à 12 h et le mercredi soir de 19 h à 21 h. Gabrielle BIELINSKI se fera un plaisir de vous faire découvrir

les techniques de dessin et peinture. N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour nous faire part de vos préférences au 02 43 37 32 60 ou 02 43 37 36 11. Une exposition de tableaux de peinture ainsi que d'encadrement et de scrapbooking se fera le samedi 6 septembre 2014 lors du forum des associations, salle de la Jouanne (auprès du Complexe sportif) de 13 h 30 à 17 h.

Anglais

Suite à plusieurs demandes l'an dernier et en cours d'année, l'association souhaite remettre en place à la rentrée 2014 un cours d'anglais en soirée. Pour tous renseignements : 02 43 37 32 60 ou 02 43 37 37 32.

Présentation

des activités et inscriptions

Le samedi 6 septembre 2014 de 13 h 30 à 17 h lors du forum des associations.



LES 8 SCAROLES ENTREZ DANS LA RONDE

Après son marché bio du 14 juin, l'association les 8 scaroles vous invite au bal le 15 novembre 2014.

Venez danser avec le groupe folk « Blanche Épine » à la salle des fêtes d'Argentré. Une buvette étanchera la soif des danseurs débutants et confirmés. Ambiance et bonne humeur assurées avec le groupe mayennais ! (Entrée : 6€). Les 8 scaroles, c'est aussi un marché de producteurs BIO sur la ferme de la Naillère à Argentré tous les vendredis soirs de 17h30 à 19h30.

L'association prépare déjà ses prochaines automnales bio en espérant connaître le même succès que l'année dernière auprès des habitants de la commune.



L'association rappelle que des jardins partagés derrière la mairie sont offerts librement à tous. Des membres de l'association se tiendront à disposition

dans la semaine pour recevoir le public.

Renseignements :
www.les8scaroles.fr

COMICE AGRICOLE

Nouveauté 2014 : Lamas & Alpagas
Election du bureau : Didier Mottier (Président), Eric Quinton (Vice-Président), Michel Gombault (Trésorier) et Isabelle Sergent (Secrétaire)...

À noter dans vos agendas, le prochain comice se tiendra le samedi 5 Juillet 2014, allée d'Hauterives à Argentré. La soirée dansante « entrecôte frites » aura lieu à la salle des Fêtes d'Argentré.

N'hésitez pas à concourir pour le plus beau panier de légumes (ouvert à tous), et à réserver vos places pour la soirée dansante.

On vous attend nombreux !



Toute personne souhaitant se joindre à nous pour l'organisation de cette journée est la bienvenue.

Renseignements :
Didier MOTTIER
02 43 37 35 68

NOUVELLE COMMUNICATION DANS LA PAROISSE

Depuis un an, un bulletin paroissial en couleur paraît 3 fois par an. Il est distribué par des paroissiens dans toutes les boîtes aux lettres des six communes de la paroisse.

Pour se tenir au plus près de l'actualité, dates de rencontres, réunions, célébrations diverses, une feuille « les infos du mois » paraît chaque

début de mois. Elle est envoyée par courriel à tous ceux qui en font la demande à : stmelaine@wanadoo.fr.

On peut aussi la trouver sous forme imprimée dans les églises de la paroisse.

Attention, les intentions de messes ne sont plus indiquées dans les infos du mois, elles sont maintenant

affichées une fois par mois sur les tableaux d'affichage des églises.

On trouve aussi des infos sur le site du diocèse www.diocese-laval.fr

Dans quelque temps vous aurez également la possibilité de consulter un site internet qui reprendra toute l'actualité paroissiale.



ADMR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le bilan de l'année 2013 a été présenté lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée cette année à Parné sur Roc. 27 740 heures d'intervention ont été réalisées sur un territoire conséquent qui couvre six communes : Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné sur Roc et Soulgé sur Ouette,

L'Admr repose sur une organisation spécifique qui s'appuie sur deux piliers :

- Des bénévoles en proximité, au plus près du terrain, proches des personnes à aider, proches dans la connaissance des gens.
- Des salariés impliqués avec un renfor-

cement professionnel de plus en plus important et en capacité de traiter une panoplie de services de plus en plus large.

- Concernant les bénévoles un appel a été lancé : il est nécessaire de susciter de nouvelles vocations afin de remplacer une génération qui s'est fortement impliquée dans le bénévolat.

L'action de l'Admr vise à :

- Favoriser la création de lien social
- Participer à l'animation de la vie locale.
- Créer de l'emploi.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé par cet appel.

ADMR Argentré
32 rue du Maine
02 43 68 15 41

CLUB DES AÎNÉS DE LA VALLÉE DE LA JOUANNE

Le 16 janvier a eu lieu l'assemblée générale, en présence de M. Bernard Leclerc, président de la fédération pour remettre la médaille des aînés ruraux à Thérèse Guilmeau. Elle a passé 13 années au club comme secrétaire et une année comme présidente. Au cours du repas du 22 février, nous l'avons remerciée pour toutes ces années passées au bureau du club. Un tableau et un bouquet de fleurs lui ont été offerts.

Suite aux élections, un nouveau bureau a donc été constitué : Président : Jules Leclerc. Secrétaire : Ghislaine Ducros. Trésorière : Marie Brault. Vice président : Raymond Séby. Secrétaire adjointe : Mado Chauveau. Trésorier adjoint : Bernard Mézière. Membres : Janine Mézière, Paulette Bescher, Joëlle Séby, André Brault, Daniel Courcelle, Michel Planchais.

Une nouveauté cette année : nous avons maintenu les journées club du 1^{er} et 8 mai, ce qui a permis aux personnes seules de passer un agréable après-midi. Environ 30 personnes



étaient présentes chaque jour.

Du 13 au 22 mai, nous sommes partis à la découverte du Portugal et de l'Espagne. L'aller s'est fait en longeant les côtes et le retour par le centre de l'Espagne, ce qui a permis de voir différents paysages.

Le 11 juillet, nous ferons une sortie à la « Journée de la Rose », à Doué la Fontaine avec visite d'un village troglodyte.

Le 4 septembre, un pique-nique sera organisé au bois de l'Huisserie.

À noter, les dates des prochains bals : le 31 août, animé par Yannick Sourdin, et le 26 octobre, animé par Robert Chevalier.

Bonnes vacances à tous.

Le bureau

Contact :

Jules Leclerc, président
02 43 37 31 76



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

LES MOTARDS ONT DU CŒUR

14^e édition

Le dimanche 11 mai 2014 à 9h10, 120 motards ont fait étape à Argentré, place de l'église pour un ramassage de promesses de « don du sang » et de « don d'organes et de moelle osseuse ».

Au nom de l'association, Daniel Lesaint leur a remis une enveloppe contenant 6 promesses de don de sang.

Merci aux motards qui, chaque année depuis 14 ans, se dévouent pour une cause aussi importante.

À la collecte du 20 février 2014, 114 personnes se sont présentées, 107 poches collectées dont 12 nouveaux donneurs.

À la collecte du 17 avril 2014, 116 personnes se sont présentées, 112 poches collectées, dont 10 nouveaux donneurs.

Chaque jour 650 dons de sang sont nécessaires pour subvenir aux besoins des malades dans les Pays de Loire. Au nom de notre association, nous



remercions tous nos donateurs et nous vous donnons rendez-vous à nos prochaines collectes qui auront lieu à Bonchamp, route du Mans de 14h30 à 19 heures (nouveaux horaires) :

Le jeudi 28 août

Le jeudi 23 octobre

Le jeudi 18 décembre

Au nom du million de malades soignés chaque année grâce aux transfusions sanguines, nous vous disons MERCI.

Correspondants :

Daniel LESAINTE
lesaintdaniel@neuf.fr
02 43 37 35 71

Nicole BOUTET
boutetjean@wanadoo.fr
02 43 37 20 82
Adbb-bonchamp53@sfr.fr

www.adbb-bonchamp53.e-monsite.com

ÇA SWINGUE CHEZ LES BABIES



Tout au long de l'année, nos « Babies » s'émerveillent et s'éclatent en chantant et en dansant en compagnie de nos intervenants musiciens et conteurs.

AU PROGRAMME

• **Magaly Grégoire**

3 séances

+ 1 soirée spéciale « nounous »

• **Nicolas Music**

7 séances

• **Thierry Mousset**

1 ou 2 séances

Nous allons aussi à la bibliothèque et nous remercions Sylvie et Régine pour leur accueil.

DATES À RETENIR

Samedi 4 Octobre :

bourse aux vêtements d'hiver

Samedi 20 Décembre :

arbre de Noël avec spectacle

Contact

Marie-Hélène Maine
02 43 37 32 59

lesbabies.e-monsite.com



US ARGENTRÉ LE MOT DU PRÉSIDENT

La saison 2013/2014 s'achève mais le bureau de l'US pense déjà aux saisons futures avec le soutien de l'équipe municipale. L'objectif pour les années à venir est de mettre en place une nouvelle dynamique qui permettra le développement des sections.

Depuis plusieurs années, une baisse régulière des effectifs était observée au sein des sections sportives. Ce constat a amené les membres de l'US à s'interroger sur les causes de cette désaffection : des installations vieillissantes et peu accueillantes, un support technique insuffisant, une offre d'activités modeste et un renouvellement insuffisant des bénévoles. Les premiers travaux de réhabilitation des salles de sport, commencés l'an-



née dernière, ont déjà permis d'améliorer sensiblement le confort de nos sportifs et donc l'attractivité des sections de l'US.

La saison prochaine, afin d'augmenter le niveau technique des sections, une subvention spécifique pour l'embauche d'animateurs sportifs spécialisés sera débloquée par la municipalité. Cette aide, mise à la dis-

position des clubs de l'US, permettra je l'espère, d'augmenter le nombre de licenciés et ainsi pérenniser leur présence sur la commune. Cette bonne nouvelle ne doit pas occulter le principal problème : le manque chronique de bénévoles qui sont indispensables au bon fonctionnement des sections. Pour le forum des associations du 6 septembre prochain, l'US s'associera à l'amicale des pompiers d'Argentré pour collecter des dons dans le cadre des Virades de l'espoir. Venez nombreux découvrir les activités proposées par l'US, rencontrer les bénévoles et soutenir, avec l'association des pompiers, cette belle cause.

*Laurent Morisseau
us@argentre.fr*

SECTION BADMINTON INÈS BEAUJEAN, CHAMPIONNE EN DEVENIR

Arrivée au club de badminton en septembre 2010, Inès a alors 11 ans et déjà les dirigeants du club s'aperçoivent qu'ils ont à faire à une future prodige. Aujourd'hui, Inès a 15 ans et un beau parcours sportif à son actif avec quelques belles performances à la clé. Elle pratique aussi le tennis de table, complément idéal à la pratique du bad qui allie technique, rapidité et réactivité et c'est ce qu'elle aime dans ces deux sports. En 2013 et 2014, Inès a gagné plusieurs finales aux TDJ (tournoi des jeunes) et a même été sélectionnée dans l'équipe départementale du Codep53 (comité départemental). Elle se plaît à Argentré où l'ambiance est conviviale et les moments de stress vite effacés par la bonne humeur ambiante. Chaque mercredi, elle participe aux entraînements sous la direction de l'éducateur sportif communal et tous les 15 jours avec un conseiller technique du Codep. Sa sœur, Léa 11 ans, pratique aussi le bad à Argentré. Cette lycéenne qui arrive aux portes des

équipes adultes souhaite continuer à exercer sa passion et nul doute qu'elle sera redoutable et redoutée sur les courts. La section badminton tient sa perle rare.

Le Club de Badminton d'Argentré a connu une fin de saison 2013/2014 riche de nombreux événements: Tournois internes, nuit du bad, matchs amicaux, concours de belote, changement des membres du Bureau. Nous vous promettons une future saison toute aussi active.

Nous vous rappelons que notre club sera présent à « Associations en fête » le 6 septembre à 14h dans la salle de sport. Vous saurez tout sur nos nombreux créneaux, nos entraîneurs et nos tarifs. Nous vous attendons nombreux.

*Pour plus de renseignements vous pouvez nous joindre à l'adresse mail suivante :
badminton@argentre.fr*



SECTION BMX

UNE BELLE SAISON SE TERMINE



Début janvier, la galette des rois a réuni environ 70 personnes ; soirée agréable avec la présentation des familles, le petit mot du président Pascal Bricard et un diaporama relatant l'année passée.

Depuis mars, c'est la reprise des compétitions avec les coupes régionales, coupe de France et challenge national (anciennes inter-régions). Participation d'une petite quinzaine de pilotes en région, de deux pilotes en coupe de France et une petite dizaine de pilotes en challenge national.

Le dimanche 25 mai, a eu lieu le championnat régional sur la piste d'Argentré. La présence des pilotes et de leurs parents lors des travaux d'entretien (remise en état de la piste) a permis à celle-ci d'être prête pour

accueillir les 320 pilotes inscrits. Compétition qui s'est déroulée sous le soleil malgré les mauvaises prédictions météorologiques.

Pour Argentré, une vingtaine de pilotes était inscrits ; on peut noter les podiums de Arnaud Huard en catégorie cadet, Romain Fournier en junior et Niels Foucher en 19-24 ans, tous trois montés sur la troisième marche. Mickael Lebailly en cruiser 30-39, Didier Guyon en cruiser 40 ans et +, Selyan Gesbert en 8 ans et moins, Alexy Bricard en benjamin ont participé aux finales A. Thibaud Champion et Dylan Guyon en 19-24 ans, Vincent Denis en cadet, Sylvie Péan-Champion en cruiser 40 ans et + et Ethan Mariel en 8 ans et moins ont participé à la finale B. Les jeunes pilotes ayant fait

leur première course ce week-end-là, ont participé aussi à la coupe régionale qui s'est tenue le dimanche 1^{er} juin à Changé.

N'oubliez pas la course promotionnelle sur la piste d'Argentré le samedi 30 août. Course en semi-nocturne et moules frites.

Les entraînements ont lieu le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 14h à 16h.

Renseignements :

Pascal Bricard, (président)

06 07 64 99 49

02 43 98 95 05

Virginie Gesbert (secrétaire)

06 67 81 62 09

02 43 66 82 61

SECTION PÉTANQUE

RENDEZ-VOUS

TOUS LES VENDREDIS



Les amateurs de pétanque taquent à nouveau le cochonnet tous les vendredis depuis le mois de mars. Les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe peuvent toujours le faire, elles seront les bienvenues.

Cette année, environ 30 personnes sont présentes le vendredi. Le club a participé au 2^e tour de la coupe de France le dimanche 16 mars : défaite honorable (19/12 contre Laigné).

Participation aux différents championnats :

Championnat doublette mixte : une équipe est parvenue en 32^e de finale.

Championnat tripléte féminin : l'équipe engagée s'est qualifiée pour le championnat de ligue en Vendée (Champagné les Marais, au sud de la Vendée) le week-end du 8 mai, défaite en 16^e de finale.

Championnat doublette masculin : 1 équipe a participé aux 16^e de finale.

Championnat départemental cadet :

Bravo aux deux frères (Antoine et Romain Legrand) qui ne sont battus qu'en demi-finale. Jérémy Cailton en compagnie d'un joueur de Pré en Pail et un de Château Gontier ont été battus en 1/2 finale du championnat de ligue Juniors.

Un concours le vendredi 26 septembre à 20 h sera ouvert aux personnes d'Argentré non licenciées accompagnées d'un licencié du club.

Contact : petanque@argentre.fr

SECTION CYCLISME

ENCORE ET ENCORE !

L'année sportive est bien engagée par notre participation à la Cyclomaye d'Ahuillé et la Costarmoricaïne dans les côtes d'Armor où la participation féminine a été bien récompensée. Elle est complétée par des engagements durant le mois de Mai aux 5 heures de Sacé, aux brevets d'Alain Meslay à Evron, et celui de l'Huisserie. Sur le mois de juin, participation à la « Pierre Le Bigaut » à Callac toujours dans les côtes d'Armor.

Nous sommes disponibles pour accueillir de nouveaux cyclos. Nos sorties hebdomadaires se font le samedi après-midi et le dimanche matin.

Contact : cyclo@argentre.fr
www.argentre.fr/cyclo



SECTION FOOT

OBJECTIFS ATTEINTS

La saison 2013/2014 s'est terminée avec les objectifs de début de saison, à savoir le maintien des équipes A et B et la montée de notre équipe C. La D termine 6^e.

Bravo à l'équipe C qui a bataillé jusqu'à la dernière journée pour rejoindre la 4^e division. Les Vétérans ont fini 1^{er} en championnat (c'est seulement la 2^e fois en 30 ans que cela arrive à Argentré). Merci aux compétiteurs et aux encadrants qui aiment porter les couleurs d'Argentré et qui donnent de leur temps pour aider l'école de foot. Merci aux bénévoles qui permettent un bon fonctionnement afin que nos jeunes puissent prendre du plaisir le mercredi et le samedi.

Contact : football@argentre.fr



Équipe U13 qui a fini première en championnat, qui est qualifiée en finale de la coupe et qui a gagné un tournoi dans le 49 le 29 mai. Félicitations aux joueurs et encadrants.



SECTION TENNIS

LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE



PERSPECTIVES

Bien que la saison 2014 ne soit pas encore terminée, la section TENNIS de l'US Argentré est résolument tournée vers la préparation de la rentrée 2015.

Au programme de cette rentrée, deux rendez-vous à ne pas manquer :

Samedi 30 août - 10h/12h : Opération « Club ouvert »

Vous voulez découvrir le tennis, accompagner votre enfant, vous inscrire pour la nouvelle saison, les bénévoles seront présents pour vous accueillir, vous faire jouer, vous renseigner ...

Samedi 6 septembre

10h/12h : Opération « Invite un copain, une copine, un parent ou qui tu veux à découvrir le tennis ».

14h/17h : Dans le cadre du rendez-vous annuel « Associations en fête » club ouvert : démonstrations et animations diverses faites par les enfants, inscriptions pour la saison à venir.

Contact :

*Marcel Chesnay
06 83 01 94 17
tennis@argentre.fr*

SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE

UNE SORTIE SUR LA CÔTE D'ÉMERAUDE



Le dimanche 18 mai la sortie annuelle du bord de mer a rassemblé 64 randonneurs à la découverte de la côte d'Émeraude de Saint Briac à Dinard.

3 randonnées étaient proposées ; 2 le matin (9 kilomètres ou 13 kilo-

mètres) et, après le pique-nique, une de 7 kilomètres pour rejoindre Dinard. Cette journée nous a permis de découvrir la côte par le GR 34 avec ses somptueuses villas, par un soleil radieux. Tous sont rentrés très satisfaits de cette journée.

Date à retenir :
assemblée générale
dimanche 19 octobre à 17h

Contact : *Maurice Bourdais*
rando@argentre.fr
www.argentre.fr/rando

SECTION VOLLEY

AVIS AUX VOLLEYEURS ET AUX VOLLEYEUSES

À la saison 2013-2014, la section volley n'a pas repris suite au départ de nombreux joueurs. Seulement 2 joueurs de la saison dernière ont rejoint le club de L'Huisserie pour une entente avec Argentré.

Pour la saison 2014-2015 il serait bien que la section volley soit de nouveau présente sur le terrain.

En tant que président, je souhaite recruter des joueurs et joueuses ainsi que des jeunes à partir de 7 ans.

Un évènement se produira si le club repart pour la saison 2014-2015 : la section fondée en 1985 avec Jean-Pierre Morin et Jacques Desnos (toujours présents dans la section) pourra alors fêter ses 30 ans.

Le bureau ne change pas.



Président : Laurent Fadier
Secrétaire : Didier Belot
Trésorier : Jacques Desnos

Contacts :
Laurent Fadier au 02 43 66 03 87
Didier Belot au 02 43 37 35 65
volley@argentre.fr





INTERVIEW

UN NOUVEAU RESTAURANT

Marie-France Bertron, 48 ans et maman de 4 enfants, ouvrira prochainement un restaurant à la place de l'ancienne mairie. Entretien avec Sophie Sabin



être destinée aux repas de groupes. Je souhaite aussi organiser une soirée à thème par mois pour que mon établissement ne soit pas seulement un lieu de restauration mais aussi un lieu de vie et de rencontre pour tous.

Quel type de cuisine y proposerez-vous ?

La cuisine proposée sera une cuisine traditionnelle mais des menus plus élaborés pourront être réalisés sur demande. Les produits seront de saison et de provenance locale. Un cuisinier travaillera à mes côtés pour la préparation des repas et je me chargerai du service le midi. Les gens pourront également réserver le week-end pour des repas de famille.

Quand aura lieu l'ouverture de ce restaurant ?

Nous sommes actuellement en pleins travaux. C'est mon mari qui coordonne tout cela et qui réalise le second œuvre. Nous espérons ouvrir courant septembre. Nous serons ouverts du lundi au vendredi uniquement le midi et sur réservation en dehors de ces horaires. N'hésitez donc pas, dès septembre, à passer nous voir, nous serons heureux de vous accueillir !

Pouvez-vous vous présenter ?

Après 23 ans sur Angers, où nous étions tous les deux dans l'enseignement, nous avons eu envie de revenir au pays. L'occasion s'est présentée en juin 2011. Dès notre installation sur la commune, j'avais eu envie de créer un projet. Après avoir pensé à ouvrir un gîte, je me suis rapidement tournée vers un métier qui m'a toujours

passionnée. Mes parents tenaient un restaurant routier et dès l'âge de 16 ans, j'ai travaillé dans la restauration

À quoi ressemblera le futur restaurant ?

Les clients (ouvriers, familles, retraités...) seront accueillis dans deux salles : une grande salle de 60 m² et une plus petite de 26 m² qui pourra

LE DEVENIR DES SALLES MUNICIPALES

Suite à la vente de l'ancienne mairie (et à la livraison de la première tranche du complexe socio culturel), il peut être bon de faire un point d'étape.

Cond'8, l'auto-école, reste au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie (mais s'est décalée sur la gauche)

La salle paroissiale a été transférée au rez-de-jardin de la mairie, à la place du service jeunesse. Ce dernier a été transféré temporairement au premier étage de la mairie en attendant, à la rentrée, un déménagement dans les nouveaux locaux de l'accueil

périscolaire.

L'école de musique investira à la rentrée deux salles de l'actuelle garderie (qui aura elle aussi déménagé près du plan d'eau), à côté de la salle des fêtes qui, elle, continuera à accueillir les cours de danse.

À la rentrée toujours, la restauration scolaire aura libéré la salle de la vallée. Cette dernière pourra accueillir en

journalière les activités des Babie's ou de Familles Rurales et pourra toujours être louée le soir ou le week-end pour des réunions ou des manifestations familiales.

Reste à trouver un nouveau local pour la Banque alimentaire mais surtout pour l'ADMR (en partenariat avec les cinq communes de notre secteur).

AXES USINAGE



Mécanique de précision

Natif de Mayenne, Steven Pauchard titulaire d'un BEP productique-mécanique et d'une mention complémentaire sur commande numérique vit à Louvigné depuis six ans : « J'ai décidé de créer, à Argentré, mon entreprise de mécanique de précision en pièces unitaires de petites et moyennes séries, pour la commodité du bâtiment spacieux et tout neuf, près de Laval. Je travaille avec des entreprises et surtout des bureaux d'études. Mon objectif : un travail de qualité et une grande réactivité ». Il envisage de créer, à terme, 7 emplois.

Contact

02 53 74 06 92 ou axesusinage@sfr.fr

INNOWATT



Sébastien Landais, titulaire d'un BTS en électro-technique, décide de créer sa société dans la zone de la Carie après 14 ans d'expérience dans les énergies renouvelables. Il réalise l'installation de panneaux photovoltaïques ou aérovoltaïques pour une production d'électricité ou de chauffage. Installé dans le bâtiment couvert de panneaux photovoltaïques, il emploie 2 ouvriers et 1 apprenti.

Contact

06 37 84 26 14 ou www.inno-watt.fr

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

DOUBLARD DU VIGNEAU Faustine

1 décembre 2013

COUPEAU Lucas

6 décembre 2013

GUYARD Loëven

9 décembre 2013

MONSIMER Damian

9 décembre 2013

CORMY Adèle

27 décembre 2013

COLAS Angèle

26 février 2014

TROU Soulaïm

7 mars 2014

RIMBAUD-ROZENDAAL

Eliott 14 avril 2014

ROULLIERE Zélie

16 avril 2014

QUERREC Ambre

28 avril 2014

SMITH Thaïs

30 avril 2014

FOUCOIN Anna

24 mai 2014

CHEVALIER Clément

1 juin 2014

METAYER Jade

7 juin 2014

BOUVET Hugo

7 juin 2014

BRIAL Olympe

18 juin 2014

MARIAGES

CHARLES Thomas et

RIVIERE Emeline

28 décembre 2013

BOUILLY Mathieu et

GONNET Larissa

26 avril 2014

GODEFROY Guillaume

et **HANNEBICQUE**

Nathalie

26 avril 2014

GAUGAIN Anthony et

GENTIL Anne-Claire

10 mai 2014

SADATCHY Claude, et

LENAIN Florence

10 mai 2014

LANDEMAINE Patrick

et **GUAIS** Anne-Marie

17 mai 2014

GIFFARD Adrien et

MANCEAU Marion

7 juin 2014

ROBIN Frédéric et

MOTTIER Stéphanie

7 juin 2014

DÉCÈS

GAULTIER André

22 janvier 2014

MAILLET Jean-Pierre

29 janvier 2014

COUPÉ Angèle

23 février 2014

JOSSET Paulette,

3 mars 2014

HAY Thérèse

9 mars 2014

BENOIST Bernard

14 avril 2014

CALENDRIER DES FÊTES

JUILLET

5 / comice agricole

11 / « Argentré fête l'été »

20h sur la place de l'église avec concert, restauration sur place, descente aux flambeaux vers le plan d'eau, feu d'artifice.

21 au 25 / championnat de caisses à savon

AOÛT

30 / championnat **BMX**

31 / repas du **club des aînés**

SEPTEMBRE

6 / « Associations en fête », le forum des associations d'Argentré et « virades de l'espoir » 14h/17h au complexe sportif

13 / repas des **ACFN**

14 / vide grenier de l'**amicale laïque**

OCTOBRE

4 / bourses aux vêtements des **Babies**

12 / loto de l'école **Saint Cyr Sainte Julitte**

26 / Bal du **club des aînés**

NOVEMBRE

8 / bourse aux jouets du **Paradis des p'tits loups**

8 / repas du **club des aînés**

15 / bal folk. **Les 8 scaroles**

22 / repas **US Football**

29 / repas communal des **aînés**

30 / marché de Noël de l'école **Saint Cyr Sainte Julitte**

DÉCEMBRE

6 / Fête de Noël. **Amicale laïque pompiers**

20 / Noël des **Babies**





LE COUP D'FOURCHETTE YACINE VOUS RÉGALE

Après 9 années d'expérience à La Table Ronde de Changé, Yacine Kherbouche a décidé, depuis mi-avril, d'être le chef de ses propres fourneaux. Tous les mardis, de 17h à 20h sur la place de l'église, il propose ainsi aux argentréens ses spécialités : kebabs et burgers... Autre nouveauté, le « coup d'fourchette » sera au plan d'eau tous les samedis et les dimanches de juillet et d'août de 10h30 à 18h. En plus de la restauration chaude, il proposera des boissons fraîches et des glaces. Occasion de se restaurer en famille entre deux baignades !

Le coup d'fourchette - 06 03 97 48 35

BAIGNADE AU PLAN D'EAU

Du 1^{er} juillet au 31 août, la baignade sera surveillée du mardi au jeudi de 14h à 19h et le vendredi de 13h à 19h. Idem pour la vente de glaces et de boissons fraîches ainsi que pour la location de pédalos. Les samedis et dimanches, la surveillance est assurée de 12h30 à 19h30. Restauration : le coup d'fourchette

DÉCHETTERIE

DÉCHETTERIE OUVERTE À TOUS LES HABITANTS DE LAVAL AGGLO

Les horaires d'été et d'hiver sont calés sur les changements d'heure

LIEUX	JOURS	ÉTÉ	HIVER
ARGENTRÉ <i>à Louvigné</i> <i>Route d'Argentré</i>	Lundi	9h30-12h	9h30-12h
	Mercredi	14h-18h	14h-17h30
	Jeudi	14h-18h	14h-17h
	Vendredi	9h30-12h	9h30-12h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
BONCHAMP <i>Route de Louvigné</i>	Lundi	14h-18h	14h-17h30
	Mardi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h
	Mercredi	14h-18h	14h-17h30
	Vendredi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
	Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
LAVAL <i>Z.I des Touches</i> <i>02 43 37 04 84</i>	Lundi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Mardi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Mercredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Jeudi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Vendredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Samedi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Dimanche	9h-12h	9h-12h
LOUVERNÉ <i>Route de la Chapelle</i> <i>Anthenaise</i>	Lundi	9h-12h	9h-12h
	Mercredi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
	Jeudi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
	Vendredi	9h-12h	9h-12h
	Samedi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30

DÉCHETS DE SOINS PERFORANTS

Dépôt des boîtes à aiguilles avec couvercle vert à la pharmacie Coupeau du 16 au 23 juillet et du 8 au 15 octobre.

Responsable de la publication : Christian Lefort
Responsables de rédaction :
Monique Gouget, Yolande Goulay et Olivier Bénard
Création : Diabolo
Impression : Imprim'Services



Contact bulletin :
bulletin@argentre.fr

À SAVOIR



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h30 à 18h.

Fermée le jeudi après-midi.

Tél. : 02 43 37 30 21

www.argentre.fr
mairie@argentre.fr

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- les lundis de 9h15 à 10h45 sauf
vacances scolaires

- les mercredis de 14h à 18h

- les samedis de 10h30 à 12h et de
14h à 16h

LA POSTE :

Guichet : tél 02 43 37 84 81

ouverture des guichets :

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et
samedi de 9h à 12h

levée de la boîte aux lettres

Poste : 16h du lundi au vendredi,
11h30 le samedi

SOCIAL : ANTENNE SOLIDARITÉ

Uniquement sur rendez-vous

Mme Berthier

Tél : 02 43 37 37 34

M. Claveau

Tél : 02 43 59 71 10

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ordures ménagères, couvercles gris :
mercredi

Produits recyclables, couvercles
jaune : jeudi (semaines impaires)

PRESSE

Ouest France :

André Dorgère :

09 63 29 49 20 ou 06 84 35 39 45

andre.dorgere@wanadoo.fr

Courrier de la Mayenne :

Stéphane Galli :

02 43 02 73 16

cdlmargentre53@laposte.net

PERMANENCE DU CONCILIATEUR

M. Paul Siloret

3^e mercredi du mois de 14h30 à 17h
à la mairie

Pour tous renseignements, appeler
la mairie au 02 43 37 30 21

LES BOUCLES DE LA MAYENNE POUR LES COUREURS : HIP HIP HIP HOURRA !

Ce vendredi 6 juin, c'était jour de fête à l'accueil périscolaire. Pas de fainéants à la sortie des classes pour les enfants inscrits aux TAP. Sitôt descendus du car, direction le bout de la rue du Pavillon pour voir passer la course des Boucles de la Mayenne.

Juste le temps de voir le dossard du dernier coureur. Pas de panique les enfants, deux autres passages sont prévus ! Juste quelques minutes à attendre ! Motards en tête, sirènes en route, ça y est ils arrivent ! Les enfants, comme les plus grands, n'ont pas ménagé leurs encouragements :

cris, chansons et applaudissements étaient à l'ordre du jour. Nul doute que l'ambiance a aidé les coureurs à grimper la fameuse côte d'Argentré. Et les enfants, qu'en ont-ils pensé ? Albin, Paul, Edouard, Justin et Marie ne manquent pas d'enthousiasme : Les commentaires pleuvent : « Ils vont vite quand même ; c'est bien parce qu'ils sont en trois groupes qui se suivent ; il y a des grosses motos de gendarmerie ; c'est trop bien de les encourager !.

Le vendredi 6 juin, le service jeunesse a assuré l'ambiance et tout le monde est reparti le sourire aux lèvres !



**LES 23,24 ET 25 MAI
ARTHÉA A PRÉSENTÉ
EMBOUTEILLAGE ET FIGURINES**

DANS LA RUE DES SPORTS,
BARRÉE POUR L'OCCASION



Figurines



Bénévoles et Musiciens



Mariage



L'estafette



Robert et Maman



Embouteillage



Conférence



Figurines